

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	8 (1965)
Heft:	1
Artikel:	Le major Davel : essai sur la psychologie d'un héros
Autor:	Boven, William
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-869828

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MAJOR DAVEL

Essai sur la psychologie d'un héros

Il y a quelques années, l'occasion nous a paru bonne d'évoquer la mémoire du major Davel. La solennité, et aussi la nuance d'intimité d'une cérémonie universitaire assuraient l'ambiance favorable à la réflexion sur cet homme nôtre et ce grand sujet¹.

Vivre avec l'ombre des morts: osmose d'eux à nous, prêt de sympathie et de mystère de l'un à l'autre; l'ombre et le mystère prennent forme plus perceptible dans notre lumière. C'est dire que toute ombre se multiplie fatalement en essaim, dans cette survivance, puisqu'elle va revêtir autant d'aspects, amis ou ennemis, qu'elle aura d'habitacles ou d'hôtes.

Voici ce que nous croyons avoir appris, depuis lors, ou mieux compris, d'un effort doux et prolongé de communion avec l'ombre et la geste du major Davel :

Des faits nouveaux se sont produits qui engagent à reprendre cette étude. Documents inédits plutôt que faits nouveaux, mais d'importance. C'est un fragment d'une *Histoire du Canton de Vaud*, rédigée par Henri Monod, l'homme d'Etat vaudois par excellence, l'un des principaux artisans et mainteneurs de notre indépendance (1803).

Cette Histoire est demeurée en manuscrit ; seules les pages relatives à « l'Affaire Davel » viennent d'en être publiées, en 1960, par J.-C. Biaudet, dans les *Etudes de Lettres*².

Monod formule son jugement sur Davel. C'est une appréciation plutôt sévère sur la santé mentale du « prédestiné » ou de « l'imprudent » Davel. Il le présente ou se le représente comme une « tête

¹ *Installation de M. le professeur William Boven en qualité de Recteur pour la période de 1954 à 1956*, Lausanne, 1955 (Publications de l'Université de Lausanne).

² Jean-Charles Biaudet, *Henri Monod et le Major Davel*, dans *Etudes de Lettres*, Série II, tome 3, Lausanne 1960, pp. 120-137.

confuse, pas forte, un cerveau mal organisé ». C'est ce jugement-là, entre autres, qui nous remet le problème en tête et la plume en main pour le discuter, et le contredire.

Qu'une tête politique comme Henri Monod pût juger l'entreprise de Davel chimérique et son auteur ou fauteur déséquilibré, c'est compréhensible. Cette appréciation traduisait l'effarement d'un homme d'Etat devant une conduite archaïque. Il n'est même pas nécessaire d'accéder à l'éminence d'un juge comme Monod pour laisser tomber de haut un tel jugement. Bon nombre de nos contemporains l'approuvent qui n'ont pas fait de révolution, même dans leur commune.

On voudrait ici, dans les pages qui suivent, tenter d'approcher davantage Jean-Daniel-Abraham Davel, sans préjugé théorique, psychiatrique, ni prétention à la profondeur ; retrouver et suivre dans sa destinée le fil de son acheminement naturel ; peindre l'homme qu'il était, et qu'on verra, dense et dru, exempt d'incohérence, robuste de corps, sain d'esprit, posé, pratique, d'une virilité chevaleresque au service d'un idéal, d'une pureté et d'une foi d'enfant. Ambitieux à sa manière: *in excelsis !* Force nous sera de revivre un peu l'histoire politique de l'Europe, entre 1670 et 1723, de nous imprégner si possible de son atmosphère passionnelle. Il nous faudra certainement aussi rappeler bien des faits connus, bien des choses dites, mais avec le souci constant de restreindre ces citations et ces emprunts aux limites et à la portée psychographique de notre sujet.

Jean-Daniel-Abraham Davel naît, fils de pasteur, à Morrens, en 1670, troisième de cinq enfants dont deux filles. La mère, veuve Secretan en premières noces, perd son second mari, François Davel, en 1676. Orpheline à treize ans, deux fois veuve à trente-quatre ans, elle demeure mère tutrice de ce petit monde blotti : six bouches à nourrir, en comptant Elisabeth, fille du premier lit ! Il ne doit pas y avoir beaucoup de pain dans la huche. Le traitement du ministre défunt était chiche : que devait être la pension de sa veuve ?¹ Pensons avec elle à tout ce que cela veut dire: emprunt, bien sûr, un ou plusieurs, que la maman aura du mal à rembourser. On en reparlera. Mais déjà le souci pèse sur l'instant et sur l'espace : il alourdit le deuil et l'avenir.

¹ Elle était de 24 florins l'an. Elle ne fut accordée qu'en 1708 ! (Maxime Reymond, dans *Le Major Davel*. Sur cet ouvrage, dit du deuxième centenaire, voir indications bibliographiques plus bas.)

Jean-Daniel adorait son père. Le mot pour une fois est peut-être proportionné : cette carrure qui bénit, cette voix solennelle, mêlée à l'essor, à l'harmonie des psaumes à l'église... le petit orphelin les fond dans une adoration filiale et chantera sa vie durant les Pères qui sont aux cieux, et qui parlent : son père et le Tout-Puissant. Ils lui parleront la même langue, d'En-Haut : celle des Chroniques, des Prophètes et des Psaumes.

On a dit et écrit, avec cette démesure dans les termes, propre aux jugements portés sur la poutre dans l'œil d'autrui, que Davel était d'une « race de fol », son père, sa mère et deux frères étant morts fous. Outre le fait que le mot de fou a toutes les couleurs du spectre, ce qui est vrai c'est que la mère de famille fut sujette à des périodes de mélancolie, ce qui ne l'empêcha pas de trimer et de veiller en bon génie, jusqu'à soixante-quatorze ans, sur ses enfants, nièces, et petits-enfants, en tout près d'une douzaine !

Retenons cette mention de mélancolie : les âmes les plus enclines au souci, au scrupule, à la sympathie sont les plus exposées à la dépression : loin de charger les épaules du fils, du poids d'un diagnostic d'école, essayons de respirer l'atmosphère confinée, oppressée et bruyante de cette communauté d'orphelins : dix ans, huit ans, six ans, trois ans, une année ! On peut, sans tare, y respirer quelque lassitude !

Des deux aînés, Conrad, chétif, mourut jeune, d'une affection cérébrale, après trépanation ; l'autre, Pierre, prit du service à l'étranger, s'y fit une réputation de tête brûlée et disparut en Catalogne. Souci au-dedans, souci au-dehors. La mort prématurée du chef de famille ne doit pas avoir été étrangère à cette éducation difficile ou manquée. Quoi qu'il en soit, Jean-Daniel fait, dès sa tendre enfance, un contraste saisissant avec ses aînés. Il a santé et bon cœur, bon sens. Il est une force et un réconfort. On dira plus tard qu'enfant, il trouvait déjà le mot qui console, comme il trouvait les mots justes pour apprécier les sermons de son papa. Il puise dans sa foi d'enfant et les suggestions de sa mère les consignes que donne un Père idéal. Orphelin, sans doute... mais à sa manière.

Peut-être la légende va-t-elle broder sur ce thème, ajouter quelque surnaturel aux récits des enfances-Davel ? On vante et vantera la maturité de son jugement jusqu'au prodige. Ce qui est hors de doute c'est que le Petit fait l'admiration de sa bonne mère. Il est bientôt son grand garçon. Il a dû se l'entendre dire ! Il y aura dès lors et toujours en lui un fonds d'assurance et d'entraide inépuisable. Et tant de témoignages, venus de toute part, tout au long de sa vie, ont tellement confirmé sa puissance de secours et d'appui que la légende

ne manquera pas d'ajouter quelques vignettes et pages d'art à l'Histoire¹.

Jean-Daniel ou Jean tout court n'a pas douze ans qu'il se voit l'objet d'une faveur surnaturelle. Souvenons-nous de ce saut, fait d'une fenêtre (Mercerie 14) pour aller voir — la porte du logis étant fermée — un incendie proche de la cathédrale. Il est mal tombé, le polisson, sans grand dommage. Encore demeurera-t-il évanoui, puis, longtemps, sujet à migraine. Par miracle, paraît-il, sa chute se serait infléchie et l'aurait fait planer plutôt que laissé choir... Légende ou non, ce qui compte ici et ce qui compte pour beaucoup, c'est que ce garçon à l'âge prépubère se sent déjà en état de sauvegarde élective. Pas de doléances. D'emblée l'assurance et la fierté juvénile de « l'invulnérable », l'idéal de force d'un gaillard bien bâti, la certitude d'une foi virile. De toute manière, il faut y insister, Jean-Daniel reconnaît un « signe » dans cette chute sans fracture : marque de protection divine, du Père, au singulier ou au pluriel.

Non, ce n'est pas un garçon comme les autres. Il n'a pas quinze ans qu'il paraît austère. Il s'attache plus à la règle qu'au jeu. A la rude école de la pauvreté, l'adolescent pratique très tôt la vertu secourable. Effort d'ascension, d'assomption: l'humilité de la requête élargit déjà chez lui le geste du don.

On se posait la question : au fait, Davel enfant, est-il bien un orphelin ? Qu'on n'y voie pas une visée au paradoxe. On pourrait aussi bien dire : a-t-il véritablement perdu l'appui de son père ?

Le père et l'orphelin ne font bientôt plus qu'un dans cette vie. Leur fusion semble s'absorber elle-même dans le culte du Père des pères. C'est dans ce sens qu'on peut parler — avec quelque pédantisme — d'orphelin surcompensé. D'une façon plus imagée, on dira que la vie de cet adolescent se met très tôt à vibrer d'une énergie exceptionnelle, d'une énergie branchée directement sur le Ciel, un ciel cananéen, un ciel de Booz où des anges glissent, d'où les effluves du Saint-Esprit gouvernent la vie de l'homme par messages et prophéties. Religion non de catéchisme mais d'Histoire sainte et de Terre sainte. Religion tout intime et patriarcale: le Père ou les Pères, l'Enfant et le Saint-Esprit: une Trinité où le Fils de Dieu des Evangiles ne paraît pas assumer un rôle de rédemption nécessaire.

¹ La plupart des prodiges ou « signes » qui jalonnent la vie de Davel ont été relatés par ses compagnons d'arme et leurs confidents. Voir en particulier le témoignage du pasteur Barnaud (« Relation de la singulière entreprise du major Davel » dans *Mémoires pour servir à l'histoire des troubles arrivés en Suisse à l'occasion du Consensus*, Amsterdam 1726).

Elève du Collège de Lausanne, il y fait ses devoirs comme il fait déjà son devoir. L'étude, l'abstraction ne le tentent guère. On s'imaginerait peut-être qu'il va naturellement « faire sa théologie ». Mais non, et cela pour plusieurs raisons qui s'imposent ou se devinent.

Il y a d'abord que dame Davel n'a pas les moyens d'entretenir un fils à l'Académie (dont son oncle, Pierre Davel, a été recteur en 1675). Il y a aussi que l'adolescent lui-même serait bien trop raisonnable pour le lui demander. Il s'agit de gagner son pain, sans délai. Donc Jean-Daniel servira de clerc au parrain Vullyamoz, notaire. Comme, à cette époque, la profession ne connaît pas de limite d'âge, le collégien sera notaire en deux ans. Il n'aura donc pas trop émargé au budget de la famille.

Il ne semble pas en effet que ce jeune homme ait eu le désir de monter en chaire. Malgré sa piété précoce, il ne s'est pas senti la vocation d'un ministre du Saint-Evangile. Solide, ingénue, « semi-rustique », il n'est pas ce que le monde appelle, avec des nuances diverses, un intellectuel. Ce qu'il lui faut, à lui, c'est l'action pratique en plein réel. Ce dévot juvénile a aussi des vues et des visées terrestres. Servir Dieu, certes, mais aussi les siens, le pays : apprendre à commander pour mieux servir... être soldat, et mieux, quelque chose comme monter à Dieu par la voie hiérarchique. Oui, il sera soldat ; c'est le chemin de l'obéissance et de la gloire.

Tout porte à croire en effet que les quelques années d'apprentissage du tabellion étaient une manière d'occuper judicieusement l'attente de l'âge-limite exigé du soldat. Or, prendre du service à l'étranger où tant de Suisses ont conquis grade, titre et honneurs... Dieu sait si l'occasion s'en présente, vers 1690 !

En tout cas, l'histoire de notre héros ne rapporte à ce sujet rien qui tienne du déchirement, du drame de conscience en famille, touchant cette résolution guerrière et les perspectives de départ de cet Enfant-prodigie à rebours, prodigue de dévouement et de tendresse.

Mais, encore un trait, avant de humer quelque peu l'atmosphère de l'époque. En 1687, Davel a été placé « en échange » à Interlaken, pour y apprendre l'allemand. Il y aurait été favorisé d'un nouveau signe fatidique, augural. Les pêcheurs du lac de Thoune auraient constaté que sa présence (ou sa participation) à la pêche était toujours pour eux une garantie de bonne prise. En revanche, certain garçon qui se prévalait du même privilège aurait été démenti et confondu par l'expérience. Pêche miraculeuse, chute miraculeuse : le Fils de l'homme ! Soulignons ce trait, innocent et significatif. La Belle Inconnue n'est pas apparue à Davel. Il faut avouer qu'il est déjà singulièrement disposé à l'entendre.

Mil six cent quatre-vingt-sept. Jean-Daniel a dix-sept ans. Tout le pays vibre des émotions du Grand Refuge. Il n'est question que de victimes et de bourreaux, de détresse et de miracle. L'Edit de Nantes vient d'être révoqué (16 octobre 1685). Les Huguenots chassés de France submergent par milliers le Pays de Vaud, leur premier asile. Louis XIV traite ces « religionnaires » en gibier de potence. A peine leur laisse-t-il le temps d'éteindre le feu de leur foyer... et encore, au prix de l'abandon de leurs enfants âgés de moins de huit ans, dit-on. La peste même n'a pas de raffinements statistiques de ce genre¹.

A Lausanne, le jeune Davel voit venir ces fantômes. Ils abordent côté lac, pour éviter le pays de Gex et Coppet qui sont terres fran-çaises. Le cortège par essaim s'allonge... On a parlé de soixante mille mais aussi de cent quarante mille personnes, passées ou fixées chez nous, de 1685 à 1700, soit pendant les années dites désormais du « Grand Refuge ».

A ces émigrés du Languedoc, du Dauphiné, de la Provence se joindront bientôt, en 1687, les Vaudois du Piémont, menacés de mort par le duc de Savoie, lui-même allié peu sûr du Roi-Soleil : plus de trois mille rescapés des Vallées.

Lausanne, le bailliage, Leurs Excellences (= LL. EE.) accueillent largement cette multitude. Son flux renouvelé s'écoule dans les cantons voisins et jusque dans les terres luthériennes de Frédéric-Guil-laume, le Grand-Electeur de Prusse, lui-même calviniste. L'exode n'est pas terminé qu'éclatent les hostilités entre la France et le Saint-Empire (1688). Et voici que la dévastation du Palatinat fait refluer sur notre pays bon nombre de réfugiés français qui avaient eu le temps d'y reprendre leur souffle, en première étape, avant d'atteindre le monde allemand.

Conquête, pillage, massacre à nos frontières. Quelle surtension d'attente entre l'appel au secours et la riposte de l'entraide ! Mais aussi que de récits d'exploits d'endurance, d'apparitions, de miracles ! C'est du Dauphiné et des Cévennes que nous sont venus les « Inspi-rés » et les « Enthousiastes », les plus impressionnantes, ou les plus impressionnables. Notre jeunesse, Davel lui-même ont contemplé le

¹ Les données relatives à l'enfance et à la jeunesse de Davel ont été puisées dans le livre dit du bicentenaire: *Le Major Davel, 1670-1723*, Rouge, Bridel et Payot, Lausanne 1923. On se référera souvent en note à ses auteurs, dans la suite de cette étude. Ce livre est lui-même un monument de gratitude élevé à la mémoire de Davel par des historiens catholiques et protestants (Charles Gilliard, Maxime Reymond, Henri Chastellain, Marius Perrin, Eugène Mottaz, Maurice Barbey).

panorama de la souffrance grégaire, depuis les bras tendus vers le secours à l'arrivée jusqu'aux mains jointes par la gratitude pour remercier Dieu et les hommes de bon secours.

Jean-Daniel a vécu quelques années pathétiques dans cette promiscuité de transes et d'exaltation. Mais affolement n'est pas folie. On ne saurait traiter d'anormaux des hommes, des femmes, parents d'enfants perdus, dont le désespoir conjuré par la foi se muait en « ravissement » dans l'espérance. N'oublions pas que Lausanne a été imprégnée de cette atmosphère jusqu'au rétablissement laborieux de l'équilibre normal des besoins et des secours.

La Belle Inconnue apparaît à Davel dans ce temps-là.

Il a dix-huit ans, l'austère Jean-Daniel. Il la voit « extraordinairement belle ». Son âge ? son origine ? — Rencontre plutôt qu'apparition : la rencontre durera huit jours.

Le fait est que l'étrangère conquiert d'emblée le respect et la confiance du petit ménage. Elle conquiert autant (?) la mère que le fils. Bien vite, une intuition fine lui révèle les peines et les espérances de la veuve, fière de son lieu. Les deux femmes, l'une secondant l'autre, parlent beaucoup ensemble. On devine sur quel sujet. Mon fils, mon garçon ! Il est naturel de penser que la maman se montre large de confidences, et de louanges avidement écoutées.

Mais cet épisode est si familier à tout Vaudois que nous en éviterons la redite. Essayons d'en dégager, à la réflexion, les traits qui nous paraissent évidents ou essentiels.

La Belle Vendangeuse, fille d'Eve, assise devant l'âtre, a sans doute un peu soufflé sur la braise. Elle écoute, elle voit : elle va rendre en « prophétie » au garçon les confidences de la mère. Inutile de se creuser la tête à ce sujet. Pas besoin de transe pour trouver et désigner par son nom le futur chef du futur soldat Davel (le brigadier-général de Sacconay). Le chuchotement précautionneux de ces bonnes âmes a sans doute évoqué le passé du jeune homme et son avenir. Dès lors, on conçoit qu'il n'ait pas été difficile à la Belle d'ajouter « une infinité de détails » à la fresque, faite de traits et de couleurs toutes fraîches, déjà étalées en projets ou désirs.

Le comportement de dame Davel témoigne d'une connivence sympathique entre les deux femmes. Il semble en effet inadmissible que cette mère ait pu se prêter autrement qu'en apparence à la mise en scène de la mort imminente de son enfant. A moins d'avoir été sotte ou sénile, ce qui n'était pas le cas, elle ne se serait ni fiée ni pliée aux consignes de l'étrangère qui, à peine en son logis, lui assène la commotion prophétique du trépas de son fils dans les trois jours,

lui dicte ses faits et gestes, lui ouvre ou lui ferme au nez la porte du soi-disant moribond.

Soulignons aussi sans malice la belle assurance de l'Inconnue, à l'heure fixée par elle de la mort du grand garçon: elle autorise la mère à frapper à la porte du jeune homme, couché, ravi en prière. Pas de réponse. Renvoyée un instant après, la maman se fait répondre: « Hé ma mère, je suis bien, laissez-moi. » — « Puisqu'il vous a répondu, prononce alors la fille, il ne mourra pas. Dieu le réserve pour de grandes actions. » Elle apprête alors une rôti et l'offre au jouvenceau qui ne tarde pas à se survivre en se régalaient de cette communion. Encore, sur l'avis de l'Inspirée, n'a-t-il pas le droit de la partager avec sa maman.

Dame Davel a-t-elle cru au miracle ? Des émotions de ce genre lieraient deux femmes aimantes pour la vie. La Vendangeuse, elle, partait trois ou quatre jours après ces incidents. On n'a jamais eu de ses nouvelles. Les proches parents n'ont pas conservé de souvenirs à ce sujet, sinon d'une vendangeuse qui se disait Moïse, mais au retour du lieutenant Davel au pays, vers 1701.

Ce fut donc un impromptu en toute intimité. Cela n'en amoindrit ni l'intérêt ni l'importance. Cela prouve par l'extrême réserve des deux femmes qui l'ont vécu ou joué une communion de sympathie passagère, ingénue, une entente, concertée ou tacite.

Mais que dire de Jean-Daniel lui-même sinon qu'il a vécu, lui, ce drame en toute sincérité. C'est indiscutable. Cette messagère, belle et venue du pays des miracles ! parlant comme sa mère, parlant prophètes et psaumes ! Certes, elle ne l'a pas dupé, berné, même si la mère et la fille avaient entre elles bonne entente et mêmes visées. Et ici il nous semble atteindre à l'évident et à l'essentiel.

A dix-huit ans, un appel qui n'est pas une feinte, mais à ses yeux émerveillés un ordre d'En-Haut, transmis par une sorte d'ange, cet appel trouve Jean-Daniel ferme et dispos jusqu'à l'allégresse. Il se prépare à la mort comme à une promotion. Il le répétera toute sa vie. Dira-t-on que c'est la vendangeuse qui l'a rendu mystique ?¹ Non, elle ne l'a pas plus mystifié qu'elle ne l'a rendu mystique. Dira-t-on que l'attrait de la messagère n'était pas pour rien dans le stoïcisme du garçon ? C'est possible. Une chose est certaine, c'est que la Belle Inconnue a soufflé sur un feu déjà flambant. Elle a confirmé,

¹ Mysticisme : Une bonne définition de ce terme nous est donnée par le Dr Jean Lhermitte, auteur du livre excellent *Mystiques et faux mystiques*, Bloud et Gay, Paris, 1952. Le mystique aspire à transcender perceptions et concepts pour saisir le divin par la communion et l'amour. Cette aspiration était nettement caractérisée chez Davel, *avant* la rencontre de l'Inconnue.

belle jouvencelle, au jouvenceau pur, des espoirs et des promesses déjà vivaces. Elle lui est apparue infiniment plus encore: messagère issue du pays des miracles, et enfin: inspirée d'En-Haut. Cela pour Davel est indubitable. Il le répétera jusqu'à ses derniers jours.

Il ressort des renseignements fournis plus tard par Davel lui-même qu'avant la visite de la vendangeuse, il avait formé, d'accord avec sa famille, le projet de quitter le pays et de prendre du service à l'étranger. Ce n'est donc pas la « prophétesse » qui lui en a mis l'idée en tête. Elle a su broder sur le thème. On comprend dès lors qu'elle ait entendu articuler le nom de Sacconay, et bien d'autres choses. Quant à ses prophéties, elles paraissent avoir été si circonstanciées et prolixes qu'elle prévint Davel de ne pas s'inquiéter de quelque oubli éventuel. Chaque trait lui reviendrait en mémoire à son heure, à sa place.

Remarquons aussi l'abondance des incidents mineurs prédis par elle au jeunet, dans le style énigmatique du possible ambivalent, dans l'imprécision de la Bonne Aventure... et, par contraste, la pauvreté de son message au sujet de l'événement capital, de « l'excellent ouvrage » qu'elle indéterminait entre la mort et la vie, la réussite ou la faillite. (Sauf erreur, c'est Davel qui a parlé d'échafaud plus tard.) Vaticination sans grand risque ! C'est ainsi que la mort de Davel, soi-disant imminente puis démentie par les faits, ne privait pas la jeune fille de se faire honneur d'un miracle à l'envers, au prix d'une rôtie, et de retourner le zodiaque à son gré en substituant à la mort la perspective d'une belle carrière.

Cet épisode, frais et naïf, n'a pas le caractère d'une conversion, d'une annonciation. Voyons les choses sans préjugé, en toute sympathie. Il faut, ici, rentrer dans quelques détails.

La vendangeuse, voyante, témoigne de ses talents multiples. Elle veut lire sur le front, sur la main, le secret de cette destinée. Elle assiège littéralement, jusqu'à l'importunité, le bon Jean-Daniel qui retire sa main, enfonce son chapeau sur la tête, fait la moue en réponse aux gestes investigateurs de la Belle. Il n'aime pas ces manières : lire la main comme fait une bohémienne. Qu'à cela ne tienne ! Elle se connaît au front ! et la voici qui soulève prestement le chapeau du gars, comprend, voit tout d'un coup d'œil. On devine la maman Davel, chapitrant doucement son fils: « Laisse-toi faire. » Alors c'est l'œuf cassé dans un verre, ou plutôt cassé sur le front et vidé dans un verre, étudié, interprété et puis, la fille y tient, ce sera l'onction finale par quelques gouttes d'huile lancée sur le chapeau.

Ce ne sont pas plus procédés d'ange que de sorcière. On y percevrait peut-être une agacerie. Serait-ce la raison du départ brusque et sans retour de la fille ?

Il ne pratiquera pas longtemps le notariat, Jean-Daniel, du moins au début de sa carrière. Juste le temps d'atteindre l'âge requis et le voici, comme par hasard, recruté dans le régiment de Sacconay, à Ivrea (Savoie). Ce régiment est au service de Sa Majesté britannique. Les Vaudois réformés servent de préférence leurs coreligionnaires.

Le monde est convulsé d'ambitions et de haines. D'ailleurs, la religion n'est pas seule en cause. A preuve : l'Espagne catholique alliée contre la France au Suédois protestant, à l'Anglais, aux princes calvinistes ou protestants du Saint-Empire ; mieux que cela, alliée au duc de Savoie qui faisait naguère sa cour à Louis XIV en expulsant du pays de ses propres aïeux les montagnards d'Aoste et des Hautes Vallées.

Nos cantons catholiques fournissaient de sang frais la France royale. Leurs Excellences de Berne interdisaient le service militaire sous ce drapeau. N'oublions pas qu'à cette époque chaque canton faisait sa politique internationale. Même la Diète fédérale ne servait que de trait d'union, parfois de désunion. Les catholiques siégeaient à Lucerne, les protestants à Aarau. Il est arrivé que les cinq cantons protestants signent, en 1690, un traité offensif et défensif avec l'Angleterre, alliée des Etats-Généraux des Pays-Bas. Il arriva que les cantons catholiques renouvellement seuls l'alliance avec la France : premier et second Sonderbund ; le second, en particulier, connu sous le nom familier de Trükkibund. On se surveille, on s'épie jusqu'aux jours de Villmergen où la guerre entre Confédérés éclatera. Davel en sera.

Pour lors, la recrue Davel suit le sort de son régiment, en Italie, en Souabe, en Hollande. Jean-Daniel fait plus qu'y tenir son rang : il monte en grade, très lentement, porte-enseigne, sous-lieutenant, lieutenant. Il prend part à de nombreuses rencontres, sans blessure, et aussi, semble-t-il, sans congé ni retour au pays, avant la fin du siècle.

On ne badine pas à l'armée, ni au camp ni au champ. Le règlement en vigueur dans le régiment Sacconay, même tempéré par la bonhomie des gradés, est austère : un blasphème vaut une langue percée au fer chaud ; les jeux de cartes, de dés et de hasard ne sont pas tolérés dans le camp... sans parler du fouet, des baguettes et de l'estrapade. Il faut dire avec le capitaine de Vallière¹ que « la Suisse envoyait à ses régiments étrangers ce qu'elle avait de meilleur, une jeunesse forte et naïve, élevée dans le respect de l'autorité, habituée au travail. L'engagement exigeait un état civil en ordre et les cantons

¹ Paul de Vallière, *Honneur et Fidélité, Histoire des Suisses au service de l'étranger*, Ed. Zahn, Neuchâtel, 1913. Livre riche de faits et d'enseignements.

veillaient jalousement au maintien de la bonne réputation de leurs troupes. » C'est dire la discipline des Suisses et le recours pressant des souverains à l'assistance d'une armée qui n'était pas faite de soudards.

Davel est à sa place et à son aise dans cette Helvétie spartiate. Il se sent sur sa voie. Il en perçoit bientôt la preuve dans la multiplication des signes du ciel. Oui, comme en Suisse, en Italie, en Allemagne des signes témoignent à ses yeux de la continuité de sa sauvegarde et du privilège électif de son pouvoir bienfaisant. Il fera large mention plus tard de ces faveurs surnaturelles. Une existence de ce genre y prête, ne serait-ce que par la ferveur et l'affection inspirées par le chef à ses soldats. Et alors le miracle lève ! un mort lève la main sur le passage de Davel, au val d'Aoste ; une panique en bateau, lors d'une tempête, est apaisée, conjurée par son assurance. Sa présence auprès des chirurgiens d'armée est un remède, souvent une garantie de guérison. C'est aussi, écoutons bien, une voix en Hollande qui lui reparle d'*« entreprise »* avec promesse d'une aide formelle. (On comprendra mieux cela tout à l'heure.) Avec à-propos le Dr Eugène Olivier faisait la remarque suivante : « Qui voudrait contester que la présence d'un homme de ce caractère, la sympathie qu'il vous témoigne, l'encouragement qui émane de lui, ne soient pour un malade de puissants facteurs de guérison. »¹

Maîtrise et prestige se renforcent avec les années. La vie semble suivre le fil d'Ariane des prophéties de la jeunesse. Davel note les confirmations ou coïncidences, une à une. Voyez, Elle, la vendangeuse lui montrait dans l'œuf cassé, l'Homme à la plume : il a été secrétaire ! l'Homme au drapeau : il a été porte-enseigne ! un cavalier : il l'est devenu. Et encore, et partout, l'invulnérabilité, le pouvoir pacifique, le don de guérir. La vocation, la mission l'imprègnent, l'absorbent ; elles le conduisent à l'action d'éclat qui est son lot et sa raison de vivre.

La Belle Inconnue ne lui avait pas prédit des succès seulement, mais aussi des épreuves. Dès maintenant il en sait que dire. Les officiers vaudois se plaignaient d'un avancement ralenti, refusé même, aux grades élevés dans l'armée étrangère. Noble ou bourgeois subissait, dit-on, l'injustice d'une inégalité flagrante entre sujets romands et bourgeois de Berne. Que cette plainte fût justifiée, c'est ce que prouvera sa confirmation catégorique par un avoyer de Berne, Christophe de Steiger, ami fidèle du pays romand. Mais il y a plus, le

¹ Dr Eugène Olivier. *Médecine et Santé dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle*, t. 1, p. 551. Ed. La Concorde, Lausanne, 1939.

pauvre lieutenant Davel est compromis vers 1705 dans une affaire d'incorporation illégale. Un groupe d'officiers, dont Davel et plusieurs Bernois, auraient enrôlé dans un contingent, vers 1701, une centaine de recrues de plus que ne l'autorisait la loi. Dix hommes de trop incombaien t en faute à Davel. LL. EE. se montrèrent, dans leur répression, plus dures, paraît-il, envers le Romand qu'envers leurs combourgeois plus coupables. Non seulement Davel fut frappé d'une amende de 250 thalers bernois, mais ses biens furent confisqués et son avancement compromis¹.

Cette inégalité parlerait dur même à une oreille dure. Davel s'efforça d'étancher l'offense au point de n'en pas troubler en lui-même la pureté des seuls plans de Dieu — il l'a dit — mais le sens de sa destinée se précise. Qui sait si la voix perçue en Hollande ne date pas de ce temps-là ? On se le représente méditant : pourquoi aller chercher si loin le champ d'honneur ? Il persévéra tout de même. Il sera de toutes les rencontres, jusqu'au siège de Lille en 1708. Alors, outré, dit-il, d'un passe-droit (réel !) qui l'écarte du commandement d'une compagnie, il quitte le régiment comme l'avait quitté avec humeur, en 1704, son propre chef déçu, le brigadier-général de Sacconay.

Son ressentiment parle haut ! Davel passe au service de la France. Il milite pour le Grand Roi. Est-il vrai qu'il ait proposé un coup de main qui eût capturé, avec le simple concours de 300 hommes, le prince Eugène de Savoie et Marlborough ?... On ne relève pas ces allusions dans le dossier de ses réponses personnelles et celui qui les a rapportées n'était rien moins que de ses amis. Il n'en est pas moins vrai qu'il existait des « corps francs » au service de la France et que maint Vaudois préférait s'y engager. Ces contingents n'avaient pas donné lieu à capitulation, soit à contrat-bail avec Berne : les Bernois n'y jouissaient d'aucun privilège. D'autre part, l'idée audacieuse d'un coup de main, avec une petite troupe sélectionnée, serait bien dans la manière de Davel. On va le voir.

De retour au pays (1711), Davel jouit du prestige d'un homme de guerre, d'un chef intrépide et humain. Sa situation matérielle n'en est pas moins précaire. On disait alors, d'après de Vallière, que les officiers revenus de Hollande avaient des mœurs simples et des économies, au rebours des officiers revenus de France « souvent prodigues

¹ Voir le chapitre « l'homme » dans le Livre du bicentenaire, où Maxime Reymond donne des détails précis sur cette affaire d'enrôlement illégal et ses suites. *O.p. cit.* p. 47 et sqq.

et hautains, qui arrivaient les mains vides après avoir mangé leur patrimoine »¹. Effets de la vie de cour, sans doute. Revenu de Hollande et de France, revenu de loin mais non de tout, Davel retrouvait à Cully la considération générale, et aussi charge de famille. Est-ce que la vieille maman, qui mourra en 1716, avait remboursé ses emprunts ? En tout cas elle en était demeurée seule débitrice par le décès de sa « conciaution », son parent le curial Davel, décédé depuis plusieurs années. Reste la patente de notaire. Davel en vivra médiocrement jusqu'en 1712.

On dira plus tard, lors de son procès, que sa gestion de notaire aurait été fâcheuse, au point que le besoin d'argent ne devait pas être étranger à son entreprise finale. Mais cette supposition doit être considérée comme calomnieuse. Elle sera, pour nous, officiellement et catégoriquement démentie un jour, par une inspection des bureaux de notaire entreprise dans les bailliages vaudois, l'an 1718, par l'autorité bernoise. On rangea les notaires par qualité professionnelle, en six niveaux. Davel figure au plus élevé, à savoir : « Chez ceux qu'on a trouvé n'avoir point fait de fautes, ou fort petites, lesquels donc nous avons laissé subsister. » Fermons nous-mêmes les yeux sur les fautes de français et d'orthographe : le texte est clair. Ajoutons que l'austérité et la sobriété de Davel étaient de ses traits les plus caractéristiques. Ce vigneron buvait peu ; son appétit robuste était mesuré, sa mise soignée. Le fait est qu'il a toujours eu assez d'argent et d'habits pour soulager autour de lui des misères. Après sa mort, ses biens reconfisqués se composeront pour le moins d'une ferme-grange à Chausserossaz rière Pidoux, au pied de la Tour de Gourze, avec terrain attenant de 87 poses, de quelques clos de vigne et d'une cave à Cully.

Davel reprend donc son activité de notaire, officier d'état civil, commissaire-arpenteur. Par exemple, il a tiré bon parti de ses connaissances à la guerre. Il les y a développées. On vantait au régiment ses services et ses aptitudes d'artilleur, de sapeur, de mineur. Davel a le coup d'œil et la mémoire du géomètre, l'intuition topographique.

Désormais le militaire, redevenu civil, va marier des Fonjallaz à des Léderrey, des Butticaz, des Fauquex et s'assurer l'estime et le respect de ses combourgeois avec la même aisance qu'au milieu de ses soldats. Avec la même invulnérabilité, touchant l'amour et le mariage ! Ce guerrier à la fleur de l'âge, on ne lui connaîttra jamais liaison ni aventure. Virilité de paladin, chasteté d'écclesiastique.

¹ Paul de Vallière, *Honneur et Fidélité*, p. 332.

Il ne semble pas que la « psychanalyse » ait beaucoup à glaner ou à gloser sur ce chapitre. Attachement profond d'orphelin à sa mère ? Bien entendu, mais révérence plus auguste encore envers l'image paternelle et sa mémoire, incluses dans sa religion et son culte. Cette communion constante exclut non seulement la défaillance, mais le mariage même. Elu pour une action, une fin idéale, peut-être au prix d'un sacrifice, Davel dans cette ascension n'est pas homme à vouloir exposer à la chute toute sa cordée. Seul, il demeurera seul parce qu'il se sent lui seul assuré contre l'abîme. Son devoir, c'est la disponibilité continue, c'est d'attendre un signe du ciel, jusqu'au grand signe. Fonder un foyer, ce n'est pas à cela que la vie le destine.

La paix politique règne dans le Pays de Vaud mais les consciences y sont troublées. Depuis les années du Grand Refuge, Berne s'alarme de la multiplication des « mouvements » et des sectes, au sein de l'Eglise réformée. Piétistes, Quiétistes, Anabaptistes, avec ou après les Illuminés et les Enthousiastes, menacent la cohésion de la foi nouvelle. LL. EE. les considèrent comme un monde suspect, à surveiller. Déjà circulent en flammèches dans l'air, autour du foyer protestant, ces mots en « isme » qui portent risques d'incendie, verbal pour le moins : déviationnisme, ségrégationnisme, séparatisme... sans parler du conformisme qui ne traduit pas mal, au fond, le mot de Consensus.

Nous n'allons pas nous égarer dans ces débats ou disputes: Davel leur a été religieusement étranger, dans le double sens du terme. On l'a redit : ni théologien, ni sectaire ; foi de berger, solitaire. Il s'est borné à en souffrir, humilié par l'inquisition et la contrainte de plus en plus sévères de Berne, par son dogmatisme inspiré, pavé de bonnes intentions, comme le Consensus lui-même. C'était la formule adoptée par les cantons protestants, soit le Louable Corps helvétique, en 1675, en vue d'éviter des lézardes au monolithe de sa foi gravée. Les Saintes Ecritures n'étaient pas seulement prises à témoin des volontés divines, elles étaient vénérées comme l'émanation de sa dictée. Dès lors, n'était-ce pas impiété que de prétendre faire la critique philologique d'un pareil texte ? de discuter même de sa vocalisation, de son accentuation hébraïque, postérieure on le sait aux manuscrits de l'hébreu sans voyelles.

En Suisse romande, des voix s'élevaient en faveur d'un certain libéralisme, exempt d'assujettissement servile à la lettre. Turettini et Trembley à Genève, J.-F. Osterwald à Neuchâtel prêchaient un christianisme personnel, affranchi de la scolastique. Ces voix paraissant malsonnantes ou dissonantes à Berne, LL. EE. en venaient à

édicter une « défense de tout conventicule », soit dissidence, de « toute assemblée préméditée » comme il s'en tenait dans le bourg particulièrement effronté de Vevey, au début de ce XVII^e siècle !

Ce rigorisme allait s'accentuant. Le ciel s'assombrissait du côté de Berne. Des préoccupations plus concrètes allaient entraîner les Confédérés dans une guerre civile.

Le soulèvement du Toggenbourg, en majorité protestant, contre le prince-abbé de Saint-Gall, en 1707, jetait en effet les uns contre les autres, en 1712, Berne et Zurich d'une part contre le Valais et les cinq cantons catholiques de la Suisse centrale. Les hostilités se dérouleront en Suisse orientale et en Argovie : bataille à Wil, prise de Mellingen et de Baden, bataille de Villmergen, le 25 juillet 1712, assurant la victoire aux réformés, non sans difficultés ni âpres péripéties.

Les milices vaudoises furent appelées à la guerre, Sacconay en tête, Davel au rang de major, adjudant ou aide de camp du général, son vieux chef.

Il est établi par l'Histoire impartiale que le rôle joué par Davel contribua pour une part à la victoire de ses coreligionnaires. Lui-même ne s'est pas privé de le dire dans la suite mais ses propos ne sauraient être taxés d'infatuation ni de vantardise. La prise de Baden fut inopinément facilitée, la cité elle-même préservée par son humilité et sa pondération de parlementaire. A Villmergen, c'est son intrépidité et sa constance qui galvanisent les troupes romandes et enraient un début de panique. Notre héros s'est montré calme au feu comme devant son propre foyer. Il se réjouira non sans quelque raison d'avoir pris une ville à lui seul (Baden)¹. L'Inconnue le lui avait dit, paraît-il. Son acheminement surnaturel, Davel le voit une fois de plus confirmé.

Honneurs et récompenses terrestres échoient alors au bon meneur d'hommes, après son retour à Cully et la paix d'Aarau: rente annuelle de 200 florins, droit viager à une tonne de vin et à quelques sacs de céréales. Ses combourgeois de Cully, considérant « la générale approbation » qu'il s'était acquise par ses faits de guerre, lui dédient une « place réservée » à l'église, « au vieux banc des ministres ». Comme son père².

¹ Délégué par son chef en parlementaire, il obtint la capitulation de la ville, lui épargnant siège et assaut.

² Sacconay suggéra fermement à LL. EE., au cours de la guerre civile, d'élever Davel au rang de major d'arrondissement. Il ne le fut que cinq ans après, non sans peine. (Maxime Reymond. *Op. cit.* p. 64.)

Dix ans de paix sans faits d'arme, de 1712 à 1722. Qui, plus que la bonne vieille maman a dû y goûter sa récompense ? Après la solitude et l'appréhension perpétuelles, elle connaît enfin la détente, la paix stable d'une vie de famille en son logis. Pas longtemps d'ailleurs. Elle mourra en 1716. Du moins a-t-elle connu en son fils, le major Davel.

Major et notaire. C'est la reprise des devoirs civils, de la plume d'oie. De nouveau, Davel instrumente des actes, peu nombreux d'ailleurs. Il consigne son activité dans son minutaire. Son écriture lui survit dans le dossier « *Rebellionsgeschäft* » de nos archives cantonales. Regardons-la vivre.

C'est une écriture droite, haute, sobre et claire, à formes arrondies. Le geste s'inscrit en force et poids, fermes et mesurés. Il s'anime au long des lignes en grossissant. Fait remarquable, Davel ponctue souvent l'intervalle des mots de touches minimes qui ne sont ni points ni virgules, mais des repos, des haltes. C'est l'hésitation ou la pause réfléchie d'un scripteur qui pèse ses termes — ou qui aurait de la peine à souffler. Mais Davel n'a jamais passé pour asthmatique, ni cardiaque, même après la torture. La vigueur de l'écriture, l'élan des hampes et des jambages, pointant, plongeant au-dessus, au-dessous de la ligne, le coup de vent qui rabat à gauche en courbe (dite sinistrogyre) la finale des mots, tout cela restitue une activité de main un peu lourde et grave, un caractère loyal, une énergie contenue, un esprit réfléchi, prudent. Quelque enflure dans les majuscules disent l'assurance plutôt que l'orgueil du chef.

Fait curieux, l'excellent graphologue Crépieux-Jamin reproduit dans son *ABC de la graphologie* un document-type de l'écriture dite « inutilement ponctuée ». Elle est signée Chatillon, ce qui veut dire : amiral de Coligny. Il s'agit comme par hasard du brouillon d'un édit de haute importance, l'édit d'Amboise. Coligny était à la fleur de l'âge, peu suspect d'essouflement : il ponctuait comme Davel. Il réfléchissait, avec des pauses intercalaires, en pesant ses termes¹.

Le notaire Davel vaque à des questions de cédule et d'hypothèque. C'est dans cette fonction aussi, un homme d'autorité paisible et grave, le Devoir personnifié en perpétuel accomplissement. Geste sobre, parole concise d'un maître d'œuvre dont la langue technique obéit au doigt et à l'œil. Bonté, aménité, recours fréquent au patois et à

¹ J. Crépieux-Jamin, *ABC de la graphologie*, 2 tomes, Félix Alcan, Paris, 1929 (t. I, p. 273). On ne possède aucun portrait authentique de Davel. Le Davel de Gleyre est fondé sur des intuitions et supputations vraisemblables, en rapport avec le milieu familial et social.

l'humour. C'est une force, une passion contenue par une sagesse qui l'économise. Cet officier public est un solitaire, adonné au culte et aux saints commandements, d'une dévotion érémitique. Très concret, très présent dans le réel, un réel qui inclut le Ciel, solide et carré, Davel n'a que faire de la spéculation et de la dialectique. Position de la créature dans l'univers ? attitude devant Dieu ? C'est la position réglementaire, le garde-à-vous devant le Dieu des cœurs et des armées, l'obéissance à ses ordres. C'est Là-Haut que réside le grand Etat-Major.

La virilité chevaleresque est souvent ingénue. Le mot revient aux lèvres en pensant au Major. Ingénuité plutôt que naïveté ou candeur. La vie de camp, la guerre lui ont découvert les pires aspects de l'Humain. Il ne se fait pas d'illusion sur les vices de l'homme. En revanche il se fait des illusions sur leurs vertus. Il leur prête la ferveur de sa foi, l'unanimité de sa croyance.

Pour lors, il vit à Cully, les yeux levés vers le ciel: le croyant qui craint Dieu, le vigneron qui soupèse du regard les nuées. Il connaît le cadastre de sa commune, les secrets du labour et du fossoyage, le prix de l'effort et de l'heure. En bon notaire, il connaît aussi les drames du prêté-rendu, de l'achat et de la vente et les joies du mariage... d'autrui. Il goûte un répit, peut-être le meilleur de sa vie, entre ses vignes de Lavaux et sa ferme, rière Pidoux.

Et voici qu'en 1717, LL. EE. l'élèvent au rang de Grand-Major, d'inspecteur-instructeur militaire des quatre paroisses de Lavaux et des bailliages de Vevey et d'Oron¹. Cette fonction lui assurait, à côté de la pratique du notariat, une aisance qu'il n'avait guère connue. Elle consacrait un talent et des exploits dont la renommée s'auréolaient en légende.

Davel prête alors une fois de plus le serment de fidélité au gouvernement bernois, lors de son entrée en charge, lourde charge !

En effet, l'air s'alourdit de nouveau dans notre pays, surtout dans le monde de l'Eglise et de l'Académie. Ce trouble sera très vivement ressenti et partagé par l'homme en qui Berne a mis sa confiance. Il est donc indispensable de faire ici l'exposé de ces faits².

¹ Le Pays de Vaud était divisé en quatre arrondissements militaires, dirigés chacun par un grand-major.

² Henri Vuilleumier, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, 4 tomes, Imprimerie La Concorde, Lausanne, 1927-1933. Voir le tome III en particulier. Œuvre magnifique, labeur de patriarche, aussi rigoureux dans la recherche et l'exposé des faits que pondéré, humain dans l'appréciation des hommes, des opinions. Vuilleumier considère Davel à juste titre comme un homme sain d'esprit, croyant à sa manière, non dépourvu d'ambitions terrestres et ferme en ses desseins jusqu'à l'héroïsme.

En septembre 1717, un questionnaire assez roide est venu de Berne à l'Académie de Lausanne, une réprimande au sujet de la semi-piternelle formule du Consensus. Berne tance la Haute Ecole qui tolère de ses ministres la signature de cette formule, avec une réserve jugée inadmissible: « *quatenus Scripturae Sanctae consentit* », soit: pour autant que cette formule est conforme aux Saintes Ecritures... Toujours la même antienne: la discorde engendrée et perpétuée par le consentement obligatoire, comme qui dirait : la bagarre provoquée par un rassemblement pacifiste. A quoi le Doyen Bergier répond avec courtoisie en défendant le bon sens et l'honneur de la Maison. En 1720, nouvelle semonce. En avril 1722, c'est l'exigence formelle d'une signature sans réserve et d'un serment renouvelé d'obédience au souverain, par tous les professeurs et ministres en activité dans le pays. Enfin le 10 mai 1722 arrive une commission bernoise à Lausanne avec la menace de destitution des ministres récalcitrants. L'Académie fait sa soumission, non sans dignité. Quant aux sept pasteurs réfractaires, ils sont bureaucratiquement biffés du nombre des Justes, et ce qui est plus sérieux, rayés des listes du Saint-Ministère. Parmi eux, un De Crousaz, le propre fils du recteur de l'Académie. Tout le pays en parla. La tension fut si vive que l'imagination populaire finit par prêter figure humaine au Consensus et promettre, s'il insistait, de lui faire son affaire !

Le major Davel conçut de ces incidents une humiliation profonde. Il réprouva l'abaissement de l'Eglise au point de ne conserver son estime qu'aux ministres les plus résistants. Fait à noter, un des plus inflexibles parmi ces « mauvaises têtes » n'était autre qu'un... Bernois, et quel Bernois ! le ministre « allemand » de Vevey l'Osée, du nom de François de Watteville, parent du haut bailli de Vaud. S'il est vrai que le Mieux est parfois l'ennemi du Bien, encore faut-il savoir distinguer l'un de l'autre...

Il n'est pas facile, certes, de se mettre à la place de Davel. Il faudrait singulièrement survoler en soi la fonction de croyance et de vigilance mystique, l'acuité d'un regard qui quête le signe et l'appel. Il faudrait aussi ressentir avec la même lucidité, ou la même violence, la peur du fourvoiement. En effet, ingénou ou non, Davel incube un drame. Il va, il court en esprit vers l'action d'éclat... ou vers la catastrophe. Action d'éclat, c'est lui qui le dit mais il ajoute que « l'événement », autrement dit l'issue, lui en est encore inconnue. L'épée de Damoclès, la menace d'un glaive... Davel, lui, est cuirassé contre ces armes banales. Il se sait invulnérable aux coups de l'homme mais... manquer à l'appel de Dieu ! C'est cela seul qui compte, d'où son exclamations vibrante de ferveur et d'effroi : « Dieu pourrait me

punir pour ma désobéissance. Et qui sait ? me faire périr de mort subite et envoyer mon âme dans les enfers ! »

On conçoit la vigueur de redressement de ce paladin sans bles-
sure, de ce chevalier sans peur et sans reproche qui se voit, de retour
au pays, humilié dans la paix et ses œuvres, jusqu'en son église et
son sanctuaire... Que représentent ici-bas LL. EE. et leur échelle hié-
rarchique à côté de l'échelle de Jacob ? Sans vouloir, à la manière
d'Adolphe Lèbre, blanchir Davel non pas seulement de toute tache
mais même de toute ombre d'amour-propre, on conviendra qu'en
tout cas, il a fallu d'autres atteintes à sa dignité, et plus graves, et
communes à l'homme et à son pays, pour le hisser à la hauteur de
l'échafaud.

Davel médite : il détaille et récapitule les griefs et les objurgations qui deviendront le Manifeste et le Discours de Vidy. Il y résume les misères et les plaintes de la terre et du paysan, les exactions des baillis, la vénalité des charges, la multiplication et la culture des procès ; surtout le désordre et la négligence dans l'administration des biens et l'entretien de l'Eglise.

Davel médite dans sa ferme de Chausserossaz. Sans vouloir tran-
cher de l'arbitre dans des matières que l'historien lui-même a peine
à dominer, disons que Gibbon, quarante ans après la mort de Davel,
livrait dans ses écrits une confirmation catégorique de ces abus. On
lira dans les souvenirs d'Henri Monod des pages très personnelles,
imprégnées d'amertume.

Mais d'autres témoignages sont encore plus significatifs : ce sont les messages réitérés à l'adresse de LL. EE., de 1720 à 1723, éma-
nant des cours de Prusse et d'Angleterre, en faveur d'une concep-
tion de la religion plus tolérante et plus réfléchie. Leur dernier mes-
sage, sauf erreur, date du 6 avril 1723, soit de six jours après l'acte
de rébellion de Davel ! On comprend que l'Ours de Berne ait trouvé
matière à renifler et aussi à ruminer sur le thème de cette coïncidence.

Ajoutons encore à ces faits deux témoignages non vaudois. C'est un message de Marc Trembley, de Genève, à l'avoyer d'Erlach. « S'il est beau, écrivait-il, qu'un gouvernement s'efforce d'établir l'uniformité en matière de doctrine, encore faut-il, pour y réussir, ne faire reposer cette uniformité que sur le nombre restreint de vérités que l'Ecriture Sainte nous propose clairement pour essentielles et fon-
damentales. » Enfin, Christophe de Steiger recommandera paternelle-
ment à ses pairs de Berne, dans les derniers jours de la vie de Davel,
« en matière de religion, persuader plutôt que commander ; ne pas faire des choses de la foi, une espèce de livrée, ou une casaque d'huis-
sier, en emboîtant le pas à Monsieur Un Tel ou Un Tel... éviter les

questions ardues ou inutiles au lieu de prétendre les décider : hoc est religiosum, hoc christianum, hoc sacrum... »¹ Sages paroles. Malheureusement la lampe de Steiger fut mise de toute urgence sous le boisseau et LL. EE. continuèrent à « veiller » en bons huissiers au conformisme des lumières. Après quoi, reconnaîssons que les Vaudois avaient aussi quelques raisons de prendre le sac et la cendre. Davel ne les a pas ménagés, certes, le « plus beau jour de sa vie » !

Ce n'est pas faire le procès de nos bons Confédérés bernois que de souligner ici le jugement porté par le monde protestant sur l'absolutisme dogmatique de Leurs Excellences. L'histoire nous confie que vers 1750, 77 familles possédaient les 229 sièges du Grand Conseil de Berne et qu'à elles seules, 14 familles occupaient 127 places de conseillers ! L'oligarchie de Venise, verrouillée par la Serrata del Consiglio, était encore large à ce taux-là ! LL. EE. représentaient plutôt l'Assiette au beurre que le XIII^e canton des Confédérés, et le gros du peuple bernois n'en était ni plus heureux ni plus fier. Nous lui devons ce témoignage².

Davel mûrit et médite.

Il a atteint la cinquantaine. Dix ans de paix dans un statut matériel et social presque confortable... oui... mais aussi deux lustres passés sans appel, l'acheminement comme suspendu, vers le sacrifice et la gloire ? Mourir dans son lit, négligé par Dieu, trompé par le météore, l'étoile de sa jeunesse ?

... S'il est vrai que pour toi, Davel, l'âge de servir Dieu n'a pas de terme, du moins use en temps opportun du pouvoir et du prestige dont tu disposes. Il n'est plus temps pour toi, dans ce monde, de changer de garnison. L'honneur du champ d'honneur réside ici-même, dans l'accomplissement de ta tâche et le respect de tes serments. Qu'attends-tu pour jouer le rôle que Dieu te confie ? Enfant de Dieu, messager-prophète, vas-tu t'enfuir comme Jonas pour t'épargner les Ninivites ?

— Non, certes, mais ne dit-on pas que nul n'est prophète en son pays ?

¹ Charles Gilliard, dans *Le Major Davel*, pp. 220-222. L'avoyer Christophe de Steiger reconnaissait fondés, au temps du procès, la plupart des griefs avancés par Davel. L'avoyer d'Erlach confessait « qu'il se passait dans les bailliages bien des choses que LL. EE. ignorent ».

² Vingt-six ans après, le citoyen bernois Samuel Henzi était décapité à Berne, pour une participation beaucoup plus discrète à une entreprise moins révolutionnaire.

— Cela ne signifie pas que le rôle de messager soit de parler en vain, mais bien que le pays est souvent sourd à son appel, ce qui n'enlève rien à la valeur du message...

Dès janvier 1723, Davel entrait dans une phase de conflit tout intime, entre l'angoisse et l'espérance. « Dans son cabinet », comme il l'a dit, il interroge Dieu, le presse de questions et de requêtes, le supplie comme autrefois Gédéon, de lui concéder signes et garanties. C'est qu'en effet Satan pourrait abuser le pécheur par ses artifices ! Foi de berger ! Satan guette sa proie. Et notons-le bien, soulignons cette preuve donnée par le héros lui-même, le bon major n'est pas inconscient des sollicitations de son amour-propre, ni de l'impatience de son ambition.

Mais comment éviter — la question se posait à lui comme à tous — comment éviter la contamination, dans son for, de l'Esprit par l'orgueil de l'homme ? De là, chez Davel, ces appels et rappels à Dieu, ces vicissitudes qui ont pu paraître étranges, notées d'« anthousiasme » ou de « mélancolie » durant les trois mois de sa méditation, saine, passionnée, non morbide¹.

Dire avec Adolphe Lèbre, Levinson et d'autres que Davel était « absolument pur » de tout ressentiment à l'égard de LL. EE. c'est témoigner par cette conviction du respect que cette grande figure impose². D'autre part, affirmer, à l'opposé, que l'amour-propre blessé, la jalousie (à l'égard de Sacconay, beaucoup plus largement récompensé que lui), auraient été les mobiles vrais et profonds de sa campagne dite déraisonnable, c'est ne voir alors que l'ombre que projette tout homme exposé à la lumière.

L'acuité de son conflit nous est attestée de la manière la plus significative par la durée et l'ardeur de cette « crise », qui en rappelle une autre, beaucoup plus brève et beaucoup plus auguste encore. Ici la crise culmine dans l'apparente importunité des supplices adressées au Ciel, dans cet excès de garanties implorées de Dieu, à l'encontre de qui ? sinon du Prince des Ténèbres, des mauvais esprits, de l'imposture. Le ministre Bergier lui-même prêchera sur ce thème,

¹ Les parents de Davel interviendront en sa faveur auprès de LL. EE., lors de son procès, en alléguant que « sa conduite depuis quelque temps fournit un tissu de preuves convaincantes de son dérangement physique ». Rien de plus naturel que cette interprétation, plausible ou véridique aux yeux de sa parenté.

² On lira ces lignes dans l'ouvrage d'Arthur Levinson, *Le Major Davel. Sa vie et sa mort*. Ed. Benda, Lausanne, 1896. Excellent travail d'un Dr phil. viennois, naguère en séjour dans notre ville. Des notes abondantes, des références à de nombreux documents font de cette étude un livre très utile.

à Lausanne, peu de jours ou de semaines après la mort de l'infortuné, qu'il considérait « dans l'erreur ».

Il y a ce serment prêté, renouvelé au gouvernement du pays natal. Naguère, le pasteur Merlat, huguenot chassé de France, n'a-t-il pas soutenu en chaire, à Lausanne, la thèse de l'obéissance inconditionnée aux autorités de ce monde ? Les souverains absous, disait-il, exercent un droit sans réserve, avec pleine responsabilité devant Dieu. — Oui, mais aussi, cette opinion n'a-t-elle pas été battue en brèche, il y a quelques années (1715), ici-même, par le fameux juriste français Barbeyrac, premier professeur de droit à Lausanne¹, gloire de l'Académie et protagoniste de la doctrine du Droit naturel ?

Davel, de retour au pays, a pu l'entendre en personne. « Du moment que les Loix les plus authentiques des souverains les plus légitimes se trouvent en opposition, de quelque manière que ce soit, avec les Loix immuables écrites dans notre cœur, il n'y a point à balancer, il faut même, quoi qu'il en coûte, désobéir aux premières pour ne donner aucune atteinte aux dernières. Il est vrai que pour l'ordinaire, un ou quelques Particuliers voudraient en vain résister et ne feraient que s'attirer de plus grands maux, mais c'est alors une affaire de prudence et qui ne diminue rien du droit qu'ils ont contre un supérieur qui par injustice énorme et insupportable et par la violation des engagements où il était envers eux les en a déchargez de ceux où ils étaient envers lui. »

Il faut avouer que si le style de ce discours n'est pas brillant, le sens en est clair. La lueur devient lumière. Trahison ? Forfaiture ? mais précisément c'est le souverain qui a trahi ! C'est lui qui a manqué à ses engagements, forfait à l'honneur !

Bon nombre d'historiens (dont Charles Gilliard) estiment que cette accusation est, peu ou prou, justifiée. LL. EE. avaient exigé de leurs sujets un serment qui impliquait serment de leur part par réciprocité contractuelle. Elles l'ont parfois escamoté.

Relisons le Manifeste que Davel va bientôt lire au Conseil de Lausanne :

« C'est avec juste droit et raison que le Pays de Vaud secoue leur domination tirannique, superbe et insuportable, même à leurs propres alliés, ayant les premiers violez les serments qu'ils sont obligés de prêter envers leurs sujets, avant celui des sujets, ils restent coupables de la violation des serments qui déchargent les sujets de celui qu'ils

¹ Philippe Meylan, *Jean Barbeyrac, 1674-1744, et le début de l'enseignement du droit dans l'ancienne Académie de Lausanne*, Ed. Rouge, Lausanne, 1937.

ont prêté. » Presque les termes-mêmes de Barbeyrac ! Et puis, n'est-ce pas forfaiture que de persécuter l'Eglise, de manquer à la sauvegarde de la religion et de ses ministres, à l'entretien des sanctuaires ? Forfaiture, sans doute, qui délie le vassal, le sujet du souverain.

La pensée de Davel s'attache maintenant à une autre objection d'importance : Dieu ne saurait être en contradiction avec le Saint-Esprit, puisqu'Il est Un¹. Si donc Dieu fait à l'homme une loi de l'obéissance au souverain terrestre, Il ne saurait lui suggérer, moins encore lui imposer la transgression de sa propre loi. A quoi Davel se répond: est-ce qu'Abraham a fait des difficultés au Saint-Esprit pour lui offrir son fils unique à Morija, sous prétexte que Dieu défend le meurtre et l'homicide ? Dieu peut suggérer une entreprise à sa créature; il lui appartient d'en suspendre l'exécution. La preuve ? Genèse. Chapitre 22: « Après cela, Dieu mit à l'épreuve Abraham » et puis, l'épreuve subie, le couteau tiré, le couteau à la gorge d'Isaac, l'Ange de l'Eternel dit au patriarche : « Je sais maintenant que tu crains Dieu puisque tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique. » L'ordre de Dieu recèle donc une épreuve, attend un témoignage... un Témoignage ! voilà le mot capital, le nœud gordien du problème (qu'un jour aussi, un glaive tranchera).

C'est alors que s'établit ce « commerce délicieux » avec le Père qui, selon Davel, lui répond, le rassure, l'appelle par la voix d'un messager (d'une messagère ?). Alors coulent les pleurs de joie, les larmes ineffables :

Jean-Daniel ! Davel ! l'Heure est venue... Elle sonne Là-Haut. Debout ! en avant pour l'Entreprise et le Témoignage !

Henri Vuilleumier, historien de l'Eglise, théologien, hébraïsant, ne pouvait manquer de préciser la stupéfiante ressemblance du plan de Gédéon (Juges: chap. 6 et 7) avec le plan de libération de Davel. Ouvrons la Bible :

Les enfants d'Israël, las des incursions des Madianites, crient à Dieu qui délègue à Gédéon un messager, puis un ange (nabi puis

¹ On l'a dit, Davel se réfère rarement à Jésus-Christ. On note deux allusions à Jésus-Christ dans les réponses de Davel, au procès final. L'une d'elles en particulier nous intéresse. Elle est une réponse au ministre Crinsoz, durant la captivité du Rebelle au Château : « Pourquoi me ferais-je de la peine d'être vu à Lausanne dans la posture d'un criminel puisque Notre Seigneur Jésus-Christ a bien traversé la ville de Jérusalem pour aller sur le Calvaire et y être crucifié entre deux brigands ? »

malak). Appel au secours... réponse de Dieu par un ordre catégorique à Gédéon : délivrer Son peuple. « Parce que Je serai avec toi, tu battras les Madianites comme un seul homme. » Cependant Gédéon se sent bien jeune et demande au messager des garanties, et d'abord : « Donne-moi un signe prouvant que c'est Toi qui me parles. » Toi, c'est-à-dire Dieu lui-même, non visible bien entendu, mais manifesté par l'ange, son serviteur. Suit un prodige (l'offrande de Gédéon est consumée subitement par le feu du Ciel). Le prodige dessille les yeux du jeune homme non sans lui laisser l'effroi sacré de la vue de l'*« ange de l'Eternel »*, face à face.

Cependant l'entreprise paraissant tout de même encore risquée, Gédéon réclame d'autres signes et ce furent les prodiges de la toison sèche et de la toison mouillée. Dès lors l'entreprise suit un cours fulgurant. Trente mille hommes accourent à l'appel du Juge. Gédéon sélectionne (par un test !) trois cents braves, la centième partie. Alors, selon la Bible, l'Eternel préside à l'attaque nocturne en donnant ordres et consignes à Gédéon, dans tous les détails. C'est une ruée de flambeaux dans un vacarme de trompettes (*shoufar*) et de cruches fracassées. Victoire inouïe, et sans armes ! Les Madianites affolés ont tourné leur épée les uns contre les autres ! Le défaut d'équipement est surcompensé par un miracle, en faveur des Israélites.

Davel convoquera donc sa milice, y sélectionnera cinq à six cents hommes pour former son contingent, avec des armes, c'est vrai, mais sans munition. Notons aussi l'ordre formel de porter des parements rouges, d'avoir « tambours et phiffres »; équipement de parade, de fête pacifique plutôt que de guerre civile, on l'avouera. Il renvoie le surplus au logis. Il compte sur le miracle, il escompte la victoire.

Revenons à Gédéon. Trait curieux à signaler : selon l'Ecriture Sainte, l'Eternel avertit Gédéon de ne pas faire appel à trop de monde : Israël s'attribuerait la part qui Lui appartient. La victoire surhumaine devait manifester avec éclat (par son invraisemblance au jugement du commun) la réalité et l'authenticité de l'intervention divine. Davel obéira à la même consigne : la *« déraison »* de sa campagne militaire trouve ici sa *« raison »*, plus ou moins justifiée. Et notons encore ce détail : la précaution de Gédéon ne suffit pas à préserver le héros libérateur de la colère de ses congénères. Les gens d'Ephraïm lui feront un grief après coup de ne les avoir pas appelés comme on dirait de nos jours *« au secours de la victoire »*. Gédéon apaisera d'un mot cette violente bravade en réduisant à rien son propre rôle, *« Dieu ayant livré à son peuple la tête des tyrans madianites »*. Davel aussi se défendra bientôt d'avoir voulu affirmer son pouvoir sur le pays émancipé. Il glorifiera Dieu qui lui a octroyé la

grâce d'un rôle d'« instrument ». Mais convient-il de parler en ennemi à son suzerain ? Pourquoi ne pas lui démontrer pacifiquement son erreur ? Qui sait ? l'émancipation du pays pourrait être aussi bien acquise à ce prix-là !

Tel est le plan de Davel, à la veille du 31 mars 1723. Il implique l'expulsion des tyrans abusifs, sans recours aux armes.

Davel a dit et répété tour à tour que ce plan lui avait été transmis par Dieu et par la Messagère inconnue. Il n'y a pas de contradiction en ces termes mais il y a intérêt à les commenter.

Parlant de « l'entreprise pour laquelle je suis venu dans les chaînes (en avril 1723), elle me la décrivait par plusieurs traits qui serviraient à m'en faire connaître le fruit, le temps, la manière. Comme ce détail était fort long et fort chargé, elle ajouta que j'oublierais peut-être plusieurs de ces choses pour un temps, mais quand elles seraient nécessaires, elles se retraceraient vivement dans ma mémoire ». Est-ce à dire que le plan-Gédéon était connu de la vendangeuse ? Davel, adolescent, déjà lecteur assidu de l'Ancien Testament, devait en savoir beaucoup plus long qu'elle sur tous ces chapitres. En tout cas, il n'aurait su oublier ni perdre la référence à cet exploit spectaculaire. Il en avait le récit sous les yeux, Bible en main. Il peut avoir été fait mention de Gédéon, lors de ces entretiens juvéniles, mais à 17 ou 18 ans, Jean-Daniel n'en était pas encore à partir en guerre contre Berne. Le « détail fort long et fort chargé » devait avoir rapport à autre chose. Preuve en est que Davel a ignoré jusqu'aux jours de la prison la tournure faste ou néfaste de « l'excellent ouvrage ». Et puis, comment la Messagère eût-elle préconisé le plan-Gédéon, de la part de Dieu, sans la garantie du triomphe facile attachée à ce précédent aventureux : Dieu livrant à son Elu, sinon la tête, du moins le pouvoir de l'adversaire.

Davel doit avoir conservé le souvenir des propos échangés, de références et de suggestions à sens parfois ambigu ou obscur. Les phases de la vie, succès et insuccès, modifiant la portée, le biais et l'éclairage des souvenirs, autorisaient l'interprétation qui varie. On devine Davel concentrant, au cours des années, pensée et passion sur ce reliquat sacré du Verbe de sa jeunesse. Peu à peu le drame se campe : au dogmatisme intolérant et négligent de LL. EE. aux yeux de Davel, l'impatience de notre « prédestiné » s'oppose, se fait révolte et prélude à la rébellion. L'adversaire se découvre, le Madianite provoque le combat, Dieu parle, ordonne, dirige : à Lui la parole, l'acte et la gloire. Le plan de Gédéon, la stratégie de l'inouï, l'apparente déraison, c'est donc vrai : nous entrons dans la nouvelle ère des miracles ; tous les traits, tous les souvenirs de la vie convergent en

vision rayonnante : Témoignage, ferveur de croisé, Dieu le veut ! Témoignage de l'homme devant Dieu, du Père envers sa créature.

Dès lors l'étrangeté de l'expédition Cully - Lausanne n'est plus extravagance. Elle est compréhensible. Un croyant sincère obéit à sa foi. Mais, dira-t-on, autre temps, autres mœurs. Sans doute. Mais après tout, Davel pensait à sa manière; il vivait le Dieu de Racine, son contemporain : *Athalie* date de 1691.

*Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants,
Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps.*

Et Davel l'a dit avec toute la clarté désirable. « Sa tactique n'avait pas le sens commun : elle était contraire à toutes les règles de l'art militaire mais il n'avait rien osé y changer, convaincu qu'il était que la Providence de Dieu qui sait tirer la lumière des ténèbres saurait bien amener son plan aux fins qu'Elle avait proposées. » En tout cas, il fallait être un homme singulièrement sûr de soi pour s'attribuer le pouvoir de dompter par fascination l'Ours de Berne, avec le seul appui sélectionné d'un contingent d'Enfants du pays, sinon d'Israël. Tel était Davel qui d'ailleurs se souviendra de la consigne donnée par l'Eternel à Gédéon : son discours sur l'échafaud rend gloire à Dieu et se garde farouchement de solliciter la moindre gratitude des hommes.

Parvenu à la paix, Davel éprouve cette espèce d'abandon puissant, décrit par tant de mystiques : l'anéantissement du vouloir de l'homme dans la volonté indicible de Dieu qui l'absorbe.

Désormais les événements se précipitent: convocation des milices de Lavaux pour une revue, le 31 mars 1723, sans avis donné aux autorités. Rassemblement et revue à Cully. Départ pour Lausanne. Les faits sont connus. Ne retenons que les plus significatifs, de notre point de vue.

Passer une revue des troupes de Lavaux, au temps de Pâques, voilà un fait tout insolite. Personne n'ignorait qu'à pareille date les baillis se rendaient réglement à Berne pour y faire leur rapport annuel à LL. EE. Les soldats, les subalternes du Grand-Major ne l'ignoraient pas plus que les capitaines De Crousaz, Clavel et Gerbex. D'où, dès le premier contact, de l'ébahissement et même de l'humeur. Aussi Davel n'hésite-t-il pas à user d'artifice, à la manière assez courante de certains grands noms de la Genèse, de son parrain Abraham pour ne citer qu'un nom. Abraham donc, sur le point de sacrifier Isaac, dit à ses serviteurs : « Restez ici, moi et l'enfant nous irons là-bas pour adorer, puis nous reviendrons vers vous » (Genèse, chap. 22). Davel, usant de subterfuge, dit avoir reçu des ordres secrets de

LL. EE... la solde sera doublée... les soldats, dès le lendemain à midi, seront de retour au logis.

La troupe en marche, les capitaines ne laissent pas d'être préoccupés. Et les cantonnements ? N'y aurait-il pas lieu de se faire précéder par les fourriers à Lausanne ? — Ce n'est pas nécessaire, répond le chef. Cela ne ferait que causer des frais et des mouvements à la ville.

La colonne entre tambour battant dans des rues ébahies. Peu après, mais seulement alors, le major a lu son Manifeste à ses capitaines. Consternation perplexe de ces hommes. Même stupéfaction chez les conseillers auxquels, l'instant d'après, Davel fait lecture « d'une voix forte et assurée » de son projet de « délivrance » en cours.

Il est peut-être plus facile d'apostropher que de comprendre les bourgeois ahuris par cet impromptu. Leur réaction était adéquate aux circonstances. Davel livrait bien son plan, la prise du Château de Lausanne, la saisie de ses coffres et de ses armes, la marche sur Moudon, sur Morat, jusqu'au pont de Gümmenen... et puis... la victoire divinement assurée, sans appui concret, sans alliance au-dedans ni au-dehors. Mais plus d'un conseiller a pu, de bonne foi, trouver ce plan bizarre... Est-ce que ce chef si valeureux, si considéré, ne serait pas victime d'un malaise ? Peut-on dans de telles conditions suspectes confier l'armée et l'avenir de ce pays à son commandement ?¹

Ni acclamations, ni enthousiasme dans l'instant où le Précurseur comptait sur l'unanimité réalisée comme par l'embrasement d'un météore. Il a bien sur lui un manifeste destiné aux Fribourgeois, aux villes du Pays de Vaud, même aux sujets de Berne — aussi las que nos paysans, paraît-il, des priviléges et prérogatives de leur oligarchie — mais personne n'eût été en mesure de poser et de résoudre le problème en un jour. La riposte et les baillis ne sauraient tarder : il ne s'agit plus de Madianites... et la rébellion se traite par l'écartèlement et la roue.

On l'a dit et redit : déjà des cavaliers galopaient vers Berne, à contre-sens de la liberté promise, à l'envers du miracle. Nous, Vaudois qui depuis l'enfance avons appris avec tristesse et sympathie les vicissitudes du drame, nous voudrions qu'il se fût trouvé, parmi nos aïeux, un bon génie, un esprit pénétrant et magnanime qui eût détourné Davel à temps, de la chimère de son plan, de son anachronisme. Un F.-C. de La Harpe, un Henri Monod eussent été de force

¹ C.-F. Landry (*Jean-Daniel-Abraham Davel, le patriote sans patrie*, Lausanne, 1940) a rendu au héros le témoignage d'un artiste indiscutable. Peut-être parle-t-il parfois plus durement que Davel à ses compatriotes !

et de taille à le faire... Mais non, pas même ! Davel ne les aurait pas écoutés. On voudrait surtout qu'il n'y eût eu personne, dans cette triste journée de fin de mars, pour assumer le rôle double de délateur et de confident.

Deux faits frappent: jusqu'à la minute même de son arrestation, le matin du 1^{er} avril 1723, Davel a cru à l'acheminement en bonne voie de son entreprise : ou du moins il y a voulu croire. N'avait-il donc rien perçu des réticences ou des hochements de tête qui affirment moins qu'ils ne balancent le pour et le contre ? Affermi comme il était, s'il les a perçus, il n'en a rien voulu savoir. Et nous n'en saurons pas davantage.

Arrêté par le capitaine Descombes, il rend son épée à l'instant même, comme Abraham a lâché son couteau sur l'ordre de l'ange.

En apparence tout est perdu, faillite lamentable... Pour Davel, tout est sauvé : Témoignage rendu.

Nous n'avons pas à refaire ici le récit douloureux et connu des jours de prison, du jugement et de la mort de Davel. Cette Passion a duré vingt-trois jours, du jeudi 1^{er} au samedi 24 avril. Elle s'ajuste à la pensée et à l'action de toute cette vie. Elle en est l'aboutissement avec la logique et la fatalité d'une tragédie puissamment, un peu lourdement charpentée. Tout se tient en parfaite cohérence des parties. Bornons-nous, de notre point de vue psychologique, à en poursuivre la démonstration.

Le comportement du major, emprisonné au château de Lausanne, comme ses réponses au cours de ses interrogatoires, ne laissent pas subsister le moindre doute. Il prend tout en gré, comme Jeanne d'Arc. Sa constance n'est pas bravade mais stoïcisme serein. Aucune repentance. Bien au contraire, une joie pascalienne de communion avec Dieu. Un cantique d'Hébreux dans la fournaise. Poucettes, estrapade, avec aux pieds la pierre de 25 livres, il demeure sans plainte dans les tourments. « Quand même on me ferait plat comme du papier, je n'en dirai pas davantage. » Il tient si ferme que l'opinion des examinateurs est bientôt faite : il est inutile d'interroger par la torture. C'est un rebelle sans doute, rebelle à LL. EE., mais encore plus à la Douleur.

Est-ce l'émotion et le souvenir de ces scènes qui rend compte d'une requête, de peu postérieure à la mort de Davel ? Les membres de la Cour baillivale de Lausanne s'y plaignaient de recevoir quatre baches (batz) par assemblée « pour rester souvent trois heures à examiner et à voir torturer un misérable, spectacle que l'on voudrait éviter pour six fois autant ». (Dossier Davel, Archives cantonales.)

L'attitude envers les pasteurs qui le visitent peut paraître étrange ou paradoxale. Davel n'a pas l'air de tenir beaucoup à leur présence. Il est vrai qu'il accueille avec plaisir les deux ministres Bergier et Crinsoz. Mais Bergier a été aumônier de camp en Hollande ; il y a connu Davel. C'est surtout que Bergier et Crinsoz sont des « résistants » qui ont su tenir tête à l'opresseur. Mais, et encore, et une fois de plus, s'imagine-t-on qu'il a besoin, lui, d'un intermédiaire pour interpréter l'Ecriture Sainte, converser avec le Ciel ? Il boit à la source même de l'eau vive. A-t-il, lui Davel, besoin d'autres suzerains spirituels ? En vain les bons ministres s'efforceront-ils de redresser ce qu'ils appellent déjà « son erreur », Davel demeure en soldat sur ses positions. Le jugement des ministres, même des juges, ne lui importe guère. Il se sait jugé. Il se sait élu. Que lui chaut la théologie ? Voilà Davel !

Ce comportement nous confirme que personne ici-bas n'eût pu l'écartier de son entreprise, ni grands de ce monde ni Leurs Excellences... à moins de souscrire à son Manifeste. Pension, grade, bourgeoisie de Berne sans concessions larges au pays, c'eût été un manque-à-Dieu, un faux témoignage, la terreur de l'enfer. Pas davantage, on n'eût pu le soustraire au courroux de LL. EE. en s'efforçant de le faire fuir en temps opportun. C'eût été lui arracher l'auréole et la palme du martyre, le vouer à la torture morale jusqu'à la fin de ses jours. Mieux valait pour lui — la réussite exclue — l'échafaud que l'enfer.

Il l'a prouvé jusqu'à sa dernière heure. Stoïcisme triomphant, lucidité stupéfiante. Y a-t-il eu, dans l'Histoire, beaucoup de discours de moribonds d'une élévation morale comparable à celle de Davel sur l'échafaud ? « Discours », non pas seulement mots suprêmes, paroles historiques. Voici un homme à qui la Justice a écrasé les doigts, dont elle a confisqué et confisque à nouveau les biens et s'apprête à couper la tête... et le voici tout à la joie, remerciant Dieu qui lui accorde paternellement son salut pour un aussi simple témoignage ! On l'a condamné à la décapitation. La grâce, ce n'est pas le poing non coupé; c'est la faveur de parler au peuple, à condition de ne pas parler contre le suzerain. Magnifique revanche pour Davel !¹

Il y faut insister : le discours sur l'échafaud doit avoir été pour Davel une sorte de revanche inespérée, dans l'infortune de son entreprise terrestre. Ce n'est plus d'un tribunal, c'est d'une tribune de

¹ LL. EE. étaient revenues de leur crainte d'une conjuration ou d'une complacéité impliquant, avec Davel, les cours de Prusse et d'Angleterre, la France peut-être. D'où l'atténuation du supplice.

prophète qu'il clame en nom-Dieu, avec sa gratitude envers le Ciel, le testament qu'est son message. « Jour heureux où je puis vous parler à cœur ouvert. »

Il a promis de ne rien dire « sur le compte du souverain ». Il tiendra parole. Paroles dures, langage d'un Amos, avec moins de menaces et d'images. Procès et procureurs, pasteurs « paresseux, adonnés à la débauche » et comme leurs étudiants, ignares en chant et musique liturgiques; magistrats négligents, villes et communes vaudoises insoucieuses des biens de l'Eglise. Même s'il dit Vaud et pense Berne, ses adjurations vont à double sens et seront, de part et d'autre, entendues. — Vaudois, la liberté ne vous dit rien ! Soit ! Dieu me le fait bien voir : vous n'êtes pas encore dignes d'elle. Ce ne sont pas ses propres mots, mais le fond de sa pensée.

C'est qu'il est singulièrement bien placé, entre un bourreau et un billot, pour parler de mort et de vie à la foule muette. Et c'est bien le dernier moment pour parler « à cœur ouvert » des ambitions, des espérances qui l'ont fait battre ! Aujourd'hui c'est le prophète, le messager, on pourrait presque dire, c'est l'ange qui parle : d'émanicipation d'une autre sorte; qui rappelle le pays, son pays au service du Dieu souverain qu'il néglige.

On comprend la joie, la maîtrise presque surhumaine de cet « invulnérable » qui meurt littéralement sacrifié. Le rôle d'Abraham ne lui a pas été épargné ; il subit encore le sort d'Isaac, mais sans l'arrêt du sacrifice par l'ange. Son sang coulera sur l'autel, tout à l'heure. Hissé juste au faîte et au terme de sa vie terrestre, il lui échoit de vivre en ces instants la bénédiction du double devoir accompli et l'imminence de son assomption d'élu. Double Témoignage rendu devant Dieu et devant les hommes. L'action d'éclat se consomme : le plus beau jour de sa vie ! Sa vie ainsi vécue, il n'y a pas d'exagération dans ces paroles.

Par son discours et sa prière, le pasteur de Saussure s'est montré digne de clore cet autodafé, cet acte de foi sans fumée.

« Après la mort de Davel, le gouvernement bernois cessa de persécuter l'Eglise. Sur ce point donc, qui lui tenait fort à cœur, Davel obtint par le sacrifice de sa vie un résultat immédiat et complet. » Ainsi s'exprime Charles Gilliard¹.

Tel n'est pas l'avis d'Henri Vuilleumier, dans son *Histoire de l'Eglise vaudoise*. L'ordre souverain de LL. EE., du 13 avril 1723,

¹ Charles Gilliard dans *Le Major Davel*, p. 225.

imposa le silence avec interdiction d'écrire désormais sur le sujet du Consensus — mais le Consensus ne fut pas aboli. « La triste vérité, poursuit l'historien, est donc que, loin de disparaître au lendemain du martyre de Davel, cette obligation, qui semblait faite exprès pour ruiner moralement l'orthodoxie officielle et, ce qui est plus grave, pour tuer le respect des choses saintes, se maintint encore bien des années. » (1760 environ.)

*

Il était réservé à des hommes nés quelque trente ou quarante ans après la mort du héros, aux Amédée et F.-C. de La Harpe, à Monod, Pidou, Muret, Secretan, de préparer et de mener à bonne fin « l'excellent ouvrage » tenté par le major Davel. Il n'est donc pas sans intérêt de connaître le jugement porté par eux sur le Précurseur¹.

D'abord réticent et gagné à l'avis d'un « dérangement mental », F.-C. de La Harpe en vint à défendre vigoureusement Davel contre tout soupçon de déséquilibre. Il institua en 1838, à sa mort, un legs qui permit la pose d'une plaque commémorative dans la cathédrale de Lausanne à la louange du « martyr des droits et de la liberté du peuple vaudois »².

En revanche, l'opinion d'Henri Monod ne nous était pas parvenue sous une forme clairement formulée. Elle l'est maintenant. En 1956, la Bibliothèque cantonale vaudoise recevait en dépôt quatre gros volumes manuscrits (2000 pages), ni plus ni moins qu'une Histoire du Canton de Vaud, écrite et composée par Monod lui-même, au début du siècle dernier. C'est le mérite de J.-C. Biaudet de nous en avoir fait connaître la primeur, soit les pages relatives à l'entreprise de Davel. De La Harpe estimait que l'entreprise de Davel était réalisable et que son seul tort aurait été de compter sur les autorités lausannoises. Monod, lui, s'exprime dans d'autres termes.

Il peint Davel sous les traits d'un dévot « qui se serait livré avec passion à toutes les distinctions scolastiques sur la prédestination et la grâce. Si le cœur de Davel était bon et honnête, sa tête n'était pas forte : son extrême dévotion, ses veilles, ses jeûnes avaient contribué à l'affaiblir, ou peut-être étaient les preuves de sa faiblesse. Quoi qu'il en soit, les combats que ces sentiments opposés se livraient dans son

¹ Frédéric-César de La Harpe : 1754-1838. Jules Muret : 1759-1847. Henri Monod : 1753-1833. Henri Pidou : 1754-1821. L. Secretan : 1758-1839.

² L'obélisque de Cully date de 1841 ; la statue monumentale du château de Lausanne, œuvre de Maurice Reymond, de 1898.

âme finirent par le bouleverser. Pour les faire cesser, il redouble de ferveur, il ne cesse de jeûner et de prier; plus il prie et il jeûne, plus il s'exalte, plus son jugement se trouble. Bientôt il a des révélations, il se croit un nouveau Gédéon que Dieu a suscité pour délivrer son peuple, et comptant sur le bras du Très-Haut plus que sur celui de la chair, seul, sans préparatifs, sans complices, il ne doute pas, en paraissant, de détrôner ce souverain actif et vigoureux, affermi par deux siècles de possession et ayant sous sa main les plus grandes ressources ».

Henri Monod ne marque aucune indignation ni surprise à l'égard des conseillers lausannois abasourdis. En revanche, il déplore l'attitude des commensaux de Davel, à son dernier soir, avant la geôle. Il poursuit: « La plus grande consternation suivit la mort de l'infortuné Davel; cet événement et ce qui se passa au sujet du Consensus laissèrent dans les esprits une impression si profonde que la génération qui succéda, et que j'ai connue, n'en parlait qu'avec émotion, et je ne vis jamais un habitant de Vaud indifférent à cette histoire. Les uns s'indignaient de ce que les Lausannois n'avaient pas soutenu le défenseur des droits de son Pays, et ils croyaient que s'ils l'eussent fait, son but eût été rempli. Les autres, plus réfléchis, ne les blâmaient pas de n'avoir pas favorisé un plan trop mal combiné pour pouvoir réussir, mais trouvaient qu'on aurait pu le rejeter sans en livrer l'auteur. » Et plus loin : « Il est certain que l'évasion de Davel eût été à souhaiter ; le gouvernement même l'eût désirée, et l'on assura qu'on chercha (sic) à la procurer de son aveu, mais que ce Prédestiné refusât opiniâtrement de fuir, de peur d'agir contre les décrets de la Providence. »

Comme de La Harpe, Henri Monod pense que le moment n'était pas mal choisi et que l'entreprise eût été réalisable. « Il aurait seulement du, avant de tenter une levée de boucliers, avoir formé quelques relations intimes dans les principaux cantons jaloux de Berne, et sans trop se découvrir leur avoir fait présentir (sic) les avantages que l'organisation de Vaud en canton procureraient à la Confédération; il aurait du s'être associé deux ou trois patriotes zélés qui auraient eu de l'influence sur deux ou trois points du pays; il aurait du enfin se porter brusquement non à Lausanne, mais à Berne; avoir non 500 à 600 hommes mais 5000 à 6000 et se rendre maître du gouvernement. Alors on traitait avec la plus grande probabilité de réussir, tant la guerre civile avait indisposé les cantons contre Berne, et les affaires de Neuchâtel, la France. »

Monod connaît le rôle de la Belle Inconnue, le pouvoir de prophétie et de miracle que Davel s'attribue, « ces discours si étranges

qu'ils ne pouvaient partir que d'un cerveau mal organisé ». Il en attribue enfin l'origine, en mots propres, au conflit tout intime entre des convictions et aspirations religieuses avec l'esprit de subordination et de reconnaissance qui le contraignait au respect du serment et du souverain.

Ce jugement d'Henri Monod émane d'une autorité si grave qu'il importe d'en peser, d'en discuter les termes. C'est ce qu'il nous reste à faire, avant de conclure en comparant le cas du major Davel avec le cas de la Pucelle d'Orléans.

Incontestablement Monod se trompe en prenant Davel pour un dévot livré avec passion à toutes les distinctions scolastiques. On l'a dit, Davel avait une foi simple, naïve et robuste, sans aucun goût pour l'abstraction et la théorie. Demandons au plus compétent des experts, au théologien Henri Vuilleumier, ce qu'il en pense. Il nous répond: « Davel était un puritain modéré, d'une orthodoxie élargie, plus biblique que confessionnelle... Pas question de piétisme, de quiétisme, d'illuminisme, anglo-saxon ni teuton. Si mystique il a été, c'est plutôt à la façon de certains Inspirés, de ceux du Dauphiné et des Cévennes entre autres, auxquels il s'apparentait selon toute probabilité par l'intermédiaire de la mystérieuse Inconnue de son jeune âge. Rien qui sente le sectaire, pas le moindre penchant à la dissidence ecclésiastique. Il ne fréquentait nul conventicule. Rien de scolaistique, de controverse mais antipathie pour les ministres qui avaient signé le Consensus sans réserve. » En somme, « un christianisme, orthodoxe ou non, peu compliqué, tourné du côté de la vie pratique ».

Monod nous paraît de même mal instruit de Davel lorsqu'il attribue son entreprise à l'effet pernicieux d'une dévotion ascétique, exagérée par les veilles et le jeûne jusqu'à l'exaltation, au trouble du jugement. C'est alors qu'il se serait cru suscité par Dieu à la manière de Gédéon, pour délivrer son peuple. La vie entière de Davel dément cette interprétation. L'entreprise n'est pas née d'une phase délirante. L'organisme de Davel, son esprit n'étaient pas débiles au point de péricliter jusqu'à la confusion mentale, pour avoir veillé et prié. Non seulement: tête forte, mais plutôt forte tête, fermeté résolue, maîtrise dans la bonne et la mauvaise fortune. Trente ans de commandement, de bons offices, voilà sa rude vie et dans quelle atmosphère !

Une foi puissante en le Dieu-Père ou en Dieu le Père a galvanisé de bonne heure ce garçon robuste, sûr de Dieu proche et présent, sûr de lui-même, au-dessus de la douleur et de la doléance. Son ambition: vivre et servir In excelsis. Un caractère, de quelle trempe ! dans ce bon peuple vaudois dont Charles Gilliard dit qu'il n'a pas le tempérament qui fait les martyrs. « Vous pouvez m'appeler visionnaire,

disait Davel au terme de sa vie. Quant à moi, les signes que j'ai eus suffisent à me soutenir dans les diverses épreuves auxquelles il plaira à Dieu de soumettre ma foi. Seulement, vous ne les avez pas comme moi, ces signes ! ils ne sauraient donc vous persuader. » Encore une fois, sa chute miraculeuse, la pêche miraculeuse, la mort prophétisée et conjurée, le mort qui bouge, les voix célestes, c'est le tracé de la voie où Davel reconnaît et seul peut reconnaître le code de sa direction.

Il est évident que l'ambition n'était pas un mobile totalement étranger à l'âme de notre héros. Qui oserait lui en faire un reproche ? Il l'a déclaré lui-même, vers la fin de sa vie. Il convoitait certaine dignité, en cas de réussite pacifique, d'accord avec Berne. Ce qui importe, c'est que « l'excellent ouvrage » — prédit, avec quelle imprécision ! — répondait à une ambition ressentie, non précisée, dès sa jeunesse. La carrière militaire était le droit chemin conduisant au prestige. La Vendangeuse ne l'a créé ni chevalier, ni mystique. Elle a adoubé ce porte-bonheur, déjà chevalier porte-croix et mystique, elle a épanoui en lui l'amour chaste, fait un paladin d'un croisé, un homme viril épris de féminité angélique.

Cette carrière militaire a été interrompue au seuil des grades supérieurs. Elle s'est rouverte après les exploits de la guerre civile mais sans progresser vers le but assigné, sans atteindre au rang d'officier général et à ce couronnement convoité : l'accès à la bourgeoisie de Berne et même à son Conseil souverain¹.

Nier le ressentiment et ses effets, et aussi l'humiliation du patriote et du croyant, lors des brimades de l'Eglise et de l'Académie, ce serait certainement omettre un aspect manifeste, escamoter un trait, force ou faiblesse, pour défendre une thèse partielle. Non, ce n'est pas une tête peu forte, détraquée par une phase saisonnière et qui s'exalte en contrefaisant Gédéon. L'épilogue s'ajuste en cohérence rigide au corps du drame ou de l'épopée, aussi bien que son prologue s'ajuste à son incantation innocente. Henri Vuilleumier le souligne en toute probité. « Car enfin, dit-il, dans le plan qu'avec une bonne foi dont on n'a aucun motif de douter Davel faisait remonter directement à Dieu, il est impossible de ne pas discerner des éléments dont l'origine humaine ne saurait faire de doute. »

L'ambition est un de ces éléments : servir Dieu, honorer la mémoire du père, élever par son prestige d'élu le pays au rang de

¹ « Je savais, dit Davel en avril 1723, qu'une de ces deux choses m'arriveraient : ou je perdrais la tête sur un échafaud ou bien on me donnerait la bourgeoisie de Berne, je serais membre du Conseil souverain et LL. EE. me consulteraient pour remédier aux maux de l'Eglise et de l'Etat. »

patrie : Davel, patriote sans patrie : C.-F. Landry l'a dit avec bonheur.

Non, l'étrangeté de son plan n'est pas un « symptôme » pathologique. Non seulement elle fait corps avec sa croyance naïve mais elle en confirme la profondeur. Sur ce point, Monod nous paraît être dans le vrai quand il assimile la crise mystique du Major à un conflit tout intime entre ses convictions religieuses et le respect de ses serments. La durée même de ce conflit, de janvier à mars, en atteste la gravité. Prières, jeûnes, appels à Dieu, larmes de joie manifestent les vicissitudes d'une perplexité angoissée, jusqu'à l'illumination décisive, au labarum apparu. Il n'y aurait pas eu conflit, ni si long, s'il n'y avait pas eu problème.

Maintenant, l'homme pratique et concret, le civil et le militaire, renonce après mûre réflexion à la technique humaine pour recourir au plan qu'il croit miraculeusement transmis par l'Eternel des Armées.

Allons-nous faire le procès des croyances qui nous semblent incroyables ? Mais alors que de grands noms, de héros et de martyrs à citer à la barre ! De même qu'Henri Vuilleumier conviait « les modernes psychanalystes à se laisser tenter (à propos de Davel) par un sujet qui semble digne de leur intérêt », de même laissons aux théologiens le soin de juger des nuances du credo, théo ou christocentrique, néo ou paléobiblique¹. Le major Davel, intrépide conducteur d'hommes, croyant à sa manière et confiant en Dieu, a suivi sans fourvoiement la ligne et la consigne de toute sa vie. Aucun fait, aucun document n'autorise à parler d'aberration mentale. Non seulement, la pensée et le comportement de Davel, du jour de son arrestation au jour de sa mort, manifestent une spiritualité exceptionnelle, ce qui s'appelle l'héroïsme, mais ces traits ne sont que le grossissement à la lumière d'une procédure concentrée, des traits mêmes de son caractère.

Sa vie est un acheminement, une marche militaire, lente et grave, d'apparence parfois hautaine, vers un Témoignage comportant risques jusqu'au sacrifice, mais aussi gloire à ses yeux et Salut.

¹ Eugène Mottaz, dans *Le Major Davel*, p. 253, remarque que Davel, en dehors de son plan de marche sur Berne, avait un plan clair et précis très approprié à son but et aux circonstances. Il entendait affranchir immédiatement le pays de toutes les dîmes, censes, lauds et autres prestations féodales, donc assurer l'indépendance économique du cultivateur après l'indépendance politique du pays. Or les patriotes de 1798 n'ont pas osé prendre ces mesures entre le 24 janvier et fin mars 1798 et Bonaparte lui-même, agacé, leur en a fait un âpre reproche : « C'est pour n'avoir pas aboli les dîmes que le parti républicain ne s'est pas attaché la multitude et c'est par là qu'il a prouvé qu'il n'a pu ni voulu faire une révolution. »

Jeanne d'Arc et le major Davel ! Le sexe, l'âge, la religion, l'époque diffèrent mais la spiritualité de ces deux âmes les apparaît étroitement¹.

Enfance exemplaire et de tout cœur dévote, à Domrémy comme à Morrens. « Besoin d'action » chez Davel. On dira de Jeanne : « jamais oisive ». La pensée passe lestelement à l'action. Pas d'encombrement, de doute ou de timidité dans ces cœurs où la foi règne. Assurance substantielle, comme une sève qui monte du sol. Le garçon, orphelin, n'a pas dix ans qu'il soutient le moral de sa mère. Quant à Jeanne, elle est partout, disent les voisins et les commères : elle tient la charrette avec son père, file la laine, coud, cuisine, garde les bêtes au champ et, déjà, édifie le curé du bourg voisin par sa piété assidue. Elle a treize ans lors de sa première apparition (saint Michel). Dès lors, Jeanne perçoit souvent, aux lieux où elle se retrait pour songer, les voix de sainte Catherine et de sainte Marguerite, de la part de Dieu, dit-elle... et aussi la voix même de Dieu qui l'encouragera verbalement plus tard, à Chinon, quand le roi Charles VII ne suivra pas Ses consignes : « Fille-Dé, va, va, va... je serai à ton aide, va ! »

Au même âge, Jean-Daniel chante et prie. Déjà il s'estime invulnérable, sous la protection sélective de Dieu. A dix-huit ans, c'est le message, en chair et en os, de l'Inconnue et le ravissement causé par l'annonce de la mort prochaine. Le message et la messagère, la méditation, la prière le haussent ou l'exaltent à portée de voix des anges.

Jeanne a entendu dire et répéter depuis des années que le royaume de France, perdu par une femme (Isabeau de Bavière) serait sauvé par une vierge lorraine. Elle a seize ou dix-sept ans quand ses voix l'appellent et la préparent à cette « entreprise » par « pitié pour le pauvre peuple et son roi » qu'elle qualifera toujours de Dauphin, jusqu'à Reims.

La virginité paraît attribut naturel chez une fille qui meurt à dix-neuf ans, héroïne et martyre. Elle s'associe, dans l'Histoire, aux fleurs de lys, son symbole, qui figurera plus tard dans son nom et ses armoiries : Jeanne d'Arc du Lys — anoblissant son roi et la royauté. Notre Davel demeurera chaste, sa vie durant, dans la paix comme à la guerre, et justifiera l'exclamation de Vinet : « Folie ou non, Davel est l'égal de Jeanne d'Arc en pureté virginalie. »

Tous deux, la fille et le garçon, dès l'enfance, agissent mais aussi méditent. Leur pouvoir d'aimer ne s'épuise pas dans le culte et

¹ Régine Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc, Procès de réhabilitation de 1450-1456*, Hachette, Paris, 1953. (Témoignages de voisins, parents, compagnons, amies.)

l'adoration. Le cœur leur bat pour leur coin de terre, le pays, petit ou grand, comme un canton ou comme la France. Le cœur leur bat pour l'action et l'entreprise.

L'Entreprise, l'action d'éclat la plus invraisemblable échoit à la fille, qui la mène à bonne fin. L'autre « ouvrage », plus restreint, n'en répond pas moins chez Davel à la même inspiration morale. Elle vise à rendre à un peuple assujetti la dignité dans l'indépendance. Même foi de prophète, même cœur de héros, l'un et l'autre victimes de leurs exploits.

Parler d'anomalie mentale chez Jeanne, touchant ses voix, ses Saintes, ce serait ajouter, si peu que ce soit, un jugement médical faux aux sentences bornées et cruelles d'alors. Les manifestations mystiques de ce genre ont l'intelligence et la vertu des âmes qu'elles éCLAIRENT. Elles ne constituent pas plus un trouble qu'elles ne garantissent une vocation couronnée. L'histoire de Jeanne d'Arc et celle de Davel déroulent de tragiques vicissitudes : triomphe à Reims ; apparente débâcle à Compiègne pour Jeanne qui n'en est pas moins devenue la Sainte de sa patrie. Faillite de Davel, après sa campagne d'un jour... faillite coulée depuis lors en statue de bronze, symbole de la dignité nationale, d'une petite nation-république parmi les républiques suisses.

C'est ainsi que la réussite ou la faillite ne font pas une entreprise téméraire ou providentielle. L'héroïcité réside dans le labeur et dans le sacrifice qui la consacrent. Aux yeux de Davel comme de Jeanne, le Témoignage, soit la réponse à l'appel du Ciel, primait certainement le résultat de l'entreprise. Davel et Jeanne d'Arc ont-ils abjuré leur foi, renié leur serment ? Non. Jeanne a signé sans la comprendre une abjuration perfidement rédigée en piège. Aussitôt consciente de son erreur, elle a renié son faux reniement. Si une chose est certaine, c'est leur propre certitude à tous deux, à savoir : la foi gardée dans la véracité et l'authenticité des voix et des ordres, l'attestation du martyre scellée par l'acquiescement total au supplice. Davel à la torture : quand même on me ferait plat comme du papier ; Jeanne, avant le bûcher : prends tout en gré, Jeanne, ne te chaille de ton martyre !

Fait à première vue déconcertant : c'est une pucelle, une paysanne de dix-huit ans qui émerveille un Dunois et un duc d'Alençon par son savoir-faire sur « le fait de guerre » (ordre de bataille, technique de l'artillerie, etc.), par son sens de l'art de la guerre qu'elle n'a jamais appris. Et c'est un major, bon stratège, qui répudie son expérience de vétéran pour soulever le pays par un petit défilé et une sorte de parade !

Tous deux ont voulu éviter la violence et le sang. Tous deux ont tenu à mander par message préliminaire à l'occupant d'avoir à

déguerpir sans délai. Jeanne a recouru aux armes et à la tactique de son temps; surtout elle a pris contact avec le roi, la cour, les grands chefs et l'armée, ce que Monod reproche à Davel de n'avoir pas su faire. L'entreprise de Davel paraît pâle assurément à côté du météore fulgurant de ce génie de foi et de puissance que fut Jeanne, la plus haute figure de l'histoire de France...

Réfléchissons : le vœu d'émancipation du petit pays, chez Davel, ne se nourrit pas de l'indignation sacrée de Jeanne. Là-bas, des envahisseurs prétendent insolemment, sur la foi d'un traité qui souille la France, à la prise de possession du royaume des lys. Les Goddems s'y prennent en bandits des grands chemins. Ici, notre Davel n'a pas d'ennemis, mais il a des abus, des manquements, des vices à combattre. Aucune haine à l'égard du peuple bernois. Il ne s'agit plus d'une tuerie d'Anglais et d'Armagnacs. Davel escompte le succès d'une émancipation pacifique et plus ou mieux encore, la gratitude de ces souverains remerciés et reconduits ou é conduits au-delà de la Sarine. Il croit à l'entreprise menée à bonne fin, au Pays de Vaud libre et fait suisse. Le plan de Gédéon serait même surpassé dans cette réussite, la victoire acquise sans carnage de Madianites...

Cette espérance, devenue consigne pacifique, et consigne absolue aux yeux de notre héros, excluait la guerre et par conséquent l'art de la guerre. L'incroyable de cette action d'éclat y eût apposé le sceau de la main de Dieu...

Et il demeure vrai que l'Entreprise de Jean-Daniel-Abraham Davel n'a pas versé d'autre sang que le sien.

William BOVEN.